

41 CCFA - DOCUMENT DE TRAVAIL POUR INFORMATION ET DÉBAT SUR LA NGA

TABLEAU I

Additifs dont l'utilisation est autorisée, dans des conditions spécifiées, dans certaines catégories d'aliments ou certain denrées alimentaires

ACÉSULFAME POTASSIUM

Acésulfame potassium SIN: 950

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	350	161	Adoptée	2007
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	500		3	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	2000	161	Adoptée	2008
01.4.4	Produits similaires à la crème	1000	161	Adoptée	2008
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	1000	161	Adoptée	2008
01.6.5	Produits similaires au fromage	350	161	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	350	161	Adoptée	2007
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000	161	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	350	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	800	161	Adoptée	2007
04.1.2.1	Fruits surgelés	500	161	Adoptée	2008
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	350	161	Adoptée	2007
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	350	161	Adoptée	2007
04.1.2.12	Fruits cuits	500	161	Adoptée	2008
04.1.2.2	Fruits secs	500	161	Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	200	161	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	350	161	Adoptée	2007

ACÉSULFAME POTASSIUM

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.7	Fruits confits	500	161	Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	350	161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	350	161	Adoptée	2007
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	200	144	Adoptée	2007
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	350	161	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000		Adoptée	2008
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	350	161	Adoptée	2007
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	1000		Adoptée	2008
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	350	97	Adoptée	2007
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	350	97 & 161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	1000	161	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	500	161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500	161	Adoptée	2007
05.2.1	Confiseries dures	500	156 & 161	Adoptée	2007
05.2.2	Confiseries tendres	1000	157 & 161	Adoptée	2007
05.2.3	Nougats et pâtes d'amande	1000	161	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	5000	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500	161	Adoptée	2007
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	1200	161	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	350	161	Adoptée	2007

ACÉSULFAME POTASSIUM

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	1000	161	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	1000	165	Adoptée	2007
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	144	Adoptée	2008
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	144	Adoptée	2007
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	144	Adoptée	2007
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	350	161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1000	159	Adoptée	2007
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	2000	161	Adoptée	2008
12.3	Vinaigres	2000	161	Adoptée	2008
12.4	Moutardes	350		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	110	161	Adoptée	2007
12.6	Sauces et produits similaires	1000		Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	350	161	Adoptée	2007
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	500		Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	450		Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	450		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	2000		Adoptée	2007
14.1.3.1	Nectar de fruits	350		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	350	161	Adoptée	2008
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	350	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	350	127 & 161	Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	600	161	Adoptée	2007
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	600	160 & 161	Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	350		Adoptée	2007

ACÉSULFAME POTASSIUM

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
15.0	Amuse-gueules salés	350		Adoptée	2007
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	350		3	

ACÉTATE DE CALCIUM

Acétate de calcium

SIN: 263

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1500		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

ACÉTATE DE SODIUM

Acétate de sodium

SIN: 262(i)

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	6000		7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	6000		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	6000		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	

ACÉTATE DE SODIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

ACÉTATE ISOBUTYRATE DE SACCHAROSE

Acétate isobutyrate de saccharose SIN: 444

Fonction: régulateur de l'acidité, adjuvant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		Adoptée	1999

ACÉTATES DE POTASSIUM

Acétates de potassium SIN: 261

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

ACIDE ACÉTIQUE, GLACIAL

Acide acétique, glacial SIN: 260

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

ACIDE ACÉTIQUE, GLACIAL

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

ACIDE ALGINIQUE

Acide alginique

SIN: 400

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	6000		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	

ACIDE ALGINIQUE

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

ACIDE ASCORBIQUE, L-

Acide ascorbique, L-

SIN: 300

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200		7	
04.1.1	Fruits frais	500		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	100		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2.1	Farines	300		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	200		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	200		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	2000		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	

ACIDE ASCORBIQUE, L-

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	400		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.1.2	Préparations de suite	50	72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	3000		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF			Adoptée 2005
14.1.2.2	Jus de légumes	BPF		4	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	127		Adoptée 2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	BPF		4	
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF			Adoptée 2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	BPF		4	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127		Adoptée 2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	BPF		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	500		4	
14.2.3	Vins	250		4	

ACIDE CHLORHYDRIQUE

Acide chlorhydrique SIN: 507

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

ACIDE CITRIQUE

Acide citrique SIN: 330

ACIDE CITRIQUE

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	1500	63	7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	BPF			Adoptée 2006
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	BPF	171		Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	100	15	7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	100	15	7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	2000		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	100	15	7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72	4	

ACIDE CITRIQUE

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	25000		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	3000	122	Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	3000		4	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	3000	122 & 127	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	3000		4	
14.1.3.1	Nectar de fruits	5000		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	5000		4	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	5000	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	5000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	
14.2.3	Vins	4000		4	

ACIDE FORMIQUE

Acide formique SIN: 236

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.6	Sauces et produits similaires	200	25	Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100	25	Adoptée	2001

ACIDE FUMARIQUE

Acide fumarique SIN: 297

Fonction: régulateur de l'acidité, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	600		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	600		4	

ACIDE FUMARIQUE

Fonction: régulateur de l'acidité, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1000	2	7	
14.2.3	Vins	3000	109	7	

ACIDE GLUTAMIQUE, L(+)-

L(+)-Acide glutamique SIN: 620

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

ACIDE GUANYLIQUE, 5'-

5'-Acide guanylique SIN: 626

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

ACIDE INOSINIQUE

Acide inosinique SIN: 630

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

ACIDE ISOASCORBIQUE (ACIDE ÉRYTHORBIQUE)

Acide isoascorbique (Acide érythorbique) SIN: 315

ACIDE ISOASCORBIQUE (ACIDE ÉRYTHORBIQUE)

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	100		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	100		7	
04.1.1	Fruits frais	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	500		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1500		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	15	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	250		4	

ACIDE LACTIQUE (L-, D- et DL-)

Acide lactique (L-, D- et DL-)

SIN: 270

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		4	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

ACIDE LACTIQUE (L-, D- et DL-)

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	6000		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72 & 83	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72 & 83	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	15000		7	
14.2.3	Vins	4000		4	

ACIDE MALIQUE, DL-

Acide malique, DL-

SIN: 296

Fonction: régulateur de l'acidité, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	100		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	100		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	

ACIDE MALIQUE, DL-

Fonction: régulateur de l'acidité, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF	115	Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	3000		4	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	115 & 127	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	3000		4	
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	3000		4	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	3000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	
14.2.3	Vins	4000		4	

ACIDE PROPIONIQUE

Acide propionique SIN: 280

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	3000	70	Adoptée	2006

ADIPATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ

Adipate de diamidon acétylé SIN: 1422

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	

ADIPATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.1.2	Préparations de suite	5000	72 & 150	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	60000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

ADIPATES

Acide adipique SIN: 355 Adipates de sodium SIN: 356

Adipates de potassium SIN: 357 Adipates d'ammonium SIN: 359

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant, agent levant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	1500	1	4	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	4500	1	7	
01.6.4	Fromage fondu	5000	1	7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	5000	1	7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	6000	1	7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	3000	1	7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	3000	1	7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	30000	1	7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	2000	1	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	30000	1	7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	2000	1	7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	30000	1	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	30000	1	7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	50000	1	7	

ADIPATES

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant, agent levant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	6000	1	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	50000	1	4	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	1000	1	7	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	2000	1	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	30000	1	7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000	1	7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	30000	1	7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	1000	1	7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1000	1	7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	30000	1	7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	1000	1	7	
07.0	Produits de boulangerie	2000	1	7	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	3000	1	7	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	3000	1	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	30000	1	7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	50000	1	7	
12.5	Potages et bouillons	20	1	7	
12.6	Sauces et produits similaires	10000	1	7	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	790	1	7	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	2000	1	7	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10000	1	7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	2000	1	4	
14.2.1	Bière et boissons maltées	BPF	1	7	

ADIPATES

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant, agent levant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	13000	1	7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000	1 & 2	7	

AGAR-AGAR

Agar-agar

SIN: 406

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	4000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	20000	3 & 53	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

AGAR-AGAR

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

ALCOOL POLYVINYLIQUE

Alcool polyvinylique

SIN: 1203

Fonction: agent d'enrobage, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.6	Compléments alimentaires	45000		Adoptée	2007

ALGINATE D'AMMONIUM

Alginate d'ammonium

SIN: 403

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	100		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	

ALGINATE D'AMMONIUM

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	

ALGINATE DE CALCIUM

Alginate de calcium SIN: 404

Fonction: antimoussant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	6000		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	6000		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	6000		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	

ALGINATE DE POTASSIUM

Alginate de potassium SIN: 402

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	6000		7	

ALGINATE DE POTASSIUM

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	

ALGINATE DE PROPANE

Alginate de propylène glycol

SIN: 405

Fonction: adjuvant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	3000		7	
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	10000		4	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	10000		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	5000		7	
01.4.3	Crème épaisse (nature)	5000		7	
01.4.4	Produits similaires à la crème	2500		7	
01.6.1	Fromage frais	9000		7	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	9000		7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	9000		7	

ALGINATE DE PROPANE

Fonction: adjuvant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	16000		7	
01.6.4	Fromage fondu	9000		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	9000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	11000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	11000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	3000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	10000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	10000		4	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	10000		4	
04.1.2.1	Fruits surgelés	10000		7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	7500		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	20000		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	7500		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	10000		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	10000		4	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	10000		4	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	6000		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	10000	39	7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	10000		4	

ALGINATE DE PROPANE

Fonction: adjuvant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000		4	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	5000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	10000		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	7500		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	10000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	1000		4	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	10000		7	
07.0	Produits de boulangerie	5000		7	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	5000		7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	20000		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	10000		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	10000		4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	10000		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	6000		7	
12.5	Potages et bouillons	10000		4	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	10000		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	8000		7	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	8000		7	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	8000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	10000		4	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1200		7	

ALGINATE DE PROPANE

Fonction: adjuvant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1200		7	
13.6	Compléments alimentaires	1000		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		4	
14.2.1	Bière et boissons maltées	3000		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	10000		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	3000		7	

ALGINATE DE SODIUM

Alginate de sodium

SIN: 401

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.1	Lait (nature)	BPF		4	
01.1.1.2	Babeurre (nature)	6000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		4	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	

ALGINATE DE SODIUM

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	15000		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	8000		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 99	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

ALGUES EUCHEMA TRANSFORMÉES

Algues eucheama transformées

SIN: 407a

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		4	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		4	

ALGUES EUCHEMA TRANSFORMÉES

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	8330	37	7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	5000		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		4	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

ALITAME

Alitame

SIN: 956

ALITAME

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	100	161	Adoptée	2007
01.4.4	Produits similaires à la crème	100		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	100	161	Adoptée	2007
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	300	161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	300	161	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	300	161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300	161	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300	161	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	300	161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	200	159	Adoptée	2007
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	40	161	Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	40	161	Adoptée	2007

ALPHA-AMYLASE DE ASPERGILLUS ORYZAE VAR.

alpha-Amylase

SIN: 1100

Fonction: adjuvant, enzyme, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		Adoptée	1999
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	

ALPHA-AMYLASE DE ASPERGILLUS ORYZAE VAR.

Fonction: adjuvant, enzyme, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

ALPHA-AMYLASE DE BACILLUS LICHENIFORMIS (CARBOHYDRASE)alpha-amylase de Bacillus licheniformis SIN: 1100
(Carbohydrase)

Fonction: enzyme, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.2	Amidons	BPF		4	

ALPHA-AMYLASE DE BACILLUS SUBTILIS

alpha-Amylase de Bacillus subtilis SIN: 1100

Fonction: enzyme, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.2	Amidons	BPF		4	

ALUMINOSILICATE DE CALCIUM

Aluminosilicate de calcium SIN: 556

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	10000	6 & 174	3	
01.6.1	Fromage frais	10000	6 & 174	3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	10000	6 & 174	3	
01.6.4	Fromage fondu	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	10000	6, 174 & 177	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000	6 & 174	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000	6 & 174	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3, 6 & 174	3	

ALUMINOSILICATE DE CALCIUM

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF	3, 6 & 174	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF	3, 6 & 174	3	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		6	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	10000	6 & 174	3	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	10000	6 & 174	3	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	BPF	6, 174 & 179	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF	3, 6 & 174	3	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	6 & 56	3	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56	Adoptée	2006
12.1.1	Sel	20000	6	3	
12.1.1	Sel	BPF		Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	30000	6 & 174	3	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	10000	6 & 174	3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	10000	6 & 174	3	
13.6	Compléments alimentaires	BPF	6 & 174	3	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10000	6 & 174	3	
14.2.3	Vins	BPF		6	

ALUMINOSILICATE DE SODIUM

Aluminosilicate de sodium

SIN: 554

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	20000	6	3	
01.3	Lait concentré et produits similaires (nature)	20000	6	3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	20000	6	3	
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	10000	6 & 174	3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	10000	6 & 174	3	

ALUMINOSILICATE DE SODIUM

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.4	Fromage fondu	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	10000	6, 174 & 177	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000	6 & 174	3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	20000	6	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000	6 & 174	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	20000	6	3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3, 6 & 174	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF	3, 6 & 174	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF	3, 6 & 174	3	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		6	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	20000	6	3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20000	6	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	20000	6	3	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	20000	6	3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	10000	6 & 174	3	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	10000	6	3	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	BPF	6, 174 & 179	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF	3, 6 & 174	3	
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	20000	6	3	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	10000	6 & 174	3	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56		Adoptée 2006
12.1.1	Sel	20000	6	3	
12.1.1	Sel	BPF			Adoptée 2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	30000	6 & 174	3	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	10000	6 & 174	3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	10000	6 & 174	3	

ALUMINOSILICATE DE SODIUM

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.6	Compléments alimentaires	BPF	6 & 174	3	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10000	6 & 174	3	

AMARANTE

Amarante

SIN: 123

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	300		7	
04.1.2.7	Fruits confits	300		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	300	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	300		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	300		4	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100		7	
05.2.2	Confiseries tendres	100		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	300		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	100		7	

AMARANTE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	153	7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	100		7	
07.0	Produits de boulangerie	300		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300		7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	300		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	22	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	300	50	7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300		7	
10.1	Œufs frais	100	4	4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300		7	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	300		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	300		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	30		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	300		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	100		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	300		7	

AMIDON ACÉTYLÉ

Amidon acétylé

SIN: 1420

AMIDON ACÉTYLÉ

Fonction: liant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	50000		7	

AMIDON BLANCHI

Amidon blanchi

SIN: 1403

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

AMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Amidon hydroxypropylé

SIN: 1440

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	

AMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	5000	72 & 150	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	5000	72 & 150	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	60000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

AMIDON OXYDÉ

Amidon oxydé

SIN: 1404

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

AMIDON OXYDÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	50000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

AMIDON OXYDÉ ACÉTYLÉ

Amidon oxydé acétylé

SIN: 1451

AMIDON OXYDÉ ACÉTYLÉ

Fonction: liant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000	72	4	

AMIDON TRAITÉ À L'ACIDE

Amidon traité à l'acide SIN: 1401

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

AMIDON TRAITÉ EN MILIEU ALCALIN

Amidon traité en milieu alcalin SIN: 1402

Fonction: agent de charge, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

AMIDON TRAITÉS AUX ENZYMES

AMIDON TRAITÉS AUX ENZYMES

Amidons traités aux enzymes SIN: 1405

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

ASCORBATE DE CALCIUM

Ascorbate de calcium SIN: 302

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1	Fruits frais	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	200		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	200		4	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	400		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	15	7	
13.1.2	Préparations de suite	50	70 & 72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	3000		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	127	Adoptée	2005
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127	Adoptée	2005

ASCORBATE DE CALCIUM

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	BPF		7	

ASCORBATE DE POTASSIUM

Ascorbate de potassium SIN: 303

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1	Fruits frais	BPF		7	
06.2.1	Farines	300		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	70	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	99	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	500	70	7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	127	Adoptée	2005
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127	Adoptée	2005
14.2.3	Vins	BPF		7	

ASCORBATE DE SODIUM

Ascorbate de sodium SIN: 301

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200		7	
04.1.1	Fruits frais	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

ASCORBATE DE SODIUM

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		4	
06.2.1	Farines	300		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	200		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	200		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	500		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	400		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.1.2	Préparations de suite	50	70 & 72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	3000		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF			Adoptée 2005
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	127		Adoptée 2005
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF			Adoptée 2005
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127		Adoptée 2005
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	
14.2.3	Vins	200		7	

ASPARTAME

Aspartame

SIN: 951

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

ASPARTAME

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	600	161	Adoptée	2007
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	6000	161	Adoptée	2008
01.4.4	Produits similaires à la crème	1000	161	Adoptée	2008
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	2000	161	Adoptée	2007
01.6.1	Fromage frais	1000	161	Adoptée	2008
01.6.5	Produits similaires au fromage	1000	161	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	1000	161	Adoptée	2007
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000	161	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1000	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.1	Fruits surgelés	2000	161	Adoptée	2008
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.12	Fruits cuits	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.2	Fruits secs	2000	161	Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	300	144	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.7	Fruits confits	2000	161	Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1000	161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1000	161	Adoptée	2007
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000	161	Adoptée	2008
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000	161	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloés ordinaire), algues marines	300	144	Adoptée	2007

ASPARTAME

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	1000	161	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000	161	Adoptée	2008
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	1000	161	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	2500	161	Adoptée	2008
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	1000	161	Adoptée	2008
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	3000	97	Adoptée	2007
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	1000	161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	3000	161	Adoptée	2008
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	3000	161	Adoptée	2008
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	3000	161	Adoptée	2008
05.2.1	Confiseries dures	3000	161 & 148	Adoptée	2008
05.2.2	Confiseries tendres	3000	161 & 148	Adoptée	2008
05.2.3	Nougats et pâtes d'amande	3000	161	Adoptée	2008
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	10000	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000	161	Adoptée	2007
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	1000	161	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	1000	161	Adoptée	2007
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	4000	161	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	1700	165	Adoptée	2007
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	144	Adoptée	2007
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	144	Adoptée	2007
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	144	Adoptée	2007

ASPARTAME

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	1000	161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	3000	159	Adoptée	2007
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.2.2	Assaisonnements et condiments	2000	161	Adoptée	2008
12.3	Vinaigres	3000	161	Adoptée	2008
12.4	Moutardes	350		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	600	161	6	
12.6	Sauces et produits similaires	350		Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	350	161 & 166	Adoptée	2007
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1000		Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	800		Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	1000		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	5500		Adoptée	2007
14.1.3.1	Nectar de fruits	600		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	600	161	Adoptée	2007
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	600	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	600	127 & 161	Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	600	161	Adoptée	2007
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	600	160 & 161	Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	600		Adoptée	2007
15.0	Amuse-gueules salés	500		Adoptée	2008

AZODICARBONAMIDE

Azodicarbonamide

SIN: 927a

Fonction: adjuvant, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

AZODICARBONAMIDE

Fonction: adjuvant, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.1	Farines	45		Adoptée	1999

AZORUBINE (CARMOISINE)

Azorubine (Carmoisine)

SIN: 122

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	7	
01.6.1	Fromage frais	BPF	3	7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF	3	7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	200		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloés ordinaire), algues marines	500		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	

AZORUBINE (CARMOISINE)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	50		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	50		4	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	50		4	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	

AZORUBINE (CARMOISINE)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	50		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.2.2	Jus de légumes	BPF		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	550		4	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

AZOTE

Azote SIN: 941

Fonction: gaz propulseur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF	59	7	

AZOTE

Fonction: gaz propulseur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF	59	7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF	59	7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF	59	4	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF	59	7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF	59	7	
04.1.1	Fruits frais	BPF	59	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	59	7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	59	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	59	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	59	4	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	59	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF	59	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	59	7	
14.2.3	Vins	BPF	59	7	

BENZOATES

Acide benzoïque	SIN: 210	Benzoate de sodium	SIN: 211
Benzoate de potassium	SIN: 212	Benzoate de calcium	SIN: 213

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300	13	Adoptée	2001
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	1000	13	Adoptée	2001
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000	13	Adoptée	2001
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	1000	13	Adoptée	2001

BENZOATES

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.12	Fruits cuits	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.2	Fruits secs	800	13	Adoptée	2003
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.7	Fruits confits	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1000	13	Adoptée	2001
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1000	13	Adoptée	2001
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000	13	Adoptée	2003
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	2000	13	Adoptée	2001
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000	13	Adoptée	2001
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	3000	13	Adoptée	2001
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	1000	13	Adoptée	2001
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	1000	13	Adoptée	2001
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	1500	13	Adoptée	2003
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	1500	13	Adoptée	2003
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	1500	13	Adoptée	2003
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1500	13	Adoptée	2005
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1500	13	Adoptée	2003
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1000	13	Adoptée	2004
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	1000	13	Adoptée	2003

BENZOATES

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.0	Produits de boulangerie	1000	13	Adoptée	2004
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	1000	3 & 13	Adoptée	2005
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	1000	3 & 13	Adoptée	2005
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	2000	13 & 82	Adoptée	2003
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	13 & 121	Adoptée	2004
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	13 & 120	Adoptée	2003
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	5000	13	Adoptée	2003
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	1000	13	Adoptée	2003
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1000	13	Adoptée	2003
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	2000	13	Adoptée	2003
12.2.2	Assaisonnements et condiments	1000	13	Adoptée	2003
12.3	Vinaigres	1000	13	Adoptée	2003
12.4	Moutardes	1000	13	Adoptée	2003
12.5	Potages et bouillons	500	13	Adoptée	2001
12.6	Sauces et produits similaires	1000	13	Adoptée	2003
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1500	13	Adoptée	2003
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1500	13	Adoptée	2003
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1500	13	Adoptée	2003
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	2000	13	Adoptée	2003
13.6	Compléments alimentaires	2000	13	Adoptée	2003
14.1.2.1	Jus de fruits	1000	13, 91 & 122	Adoptée	2004
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	1000	13, 91, 122 & 127	Adoptée	2004
14.1.3.1	Nectar de fruits	1000	13, 91 & 122	Adoptée	2004
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	1000	13, 91, 122 & 127	Adoptée	2004
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	600	13	Adoptée	2004
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	600	13, 123 & 301	Adoptée	2004

BENZOATES

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1000	13	Adoptée	2004
14.2.2	Cidre et poiré	1000	13 & 124	Adoptée	2004
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1000	13	Adoptée	2003
14.2.5	Hydromel	1000	13	Adoptée	2004
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	1000	13	Adoptée	2003
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	1000	13	Adoptée	2004
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000	13	Adoptée	2004

BLEU BRILLANT FCF

Bleu brillant FCF

SIN: 133

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	Adoptée	2008
01.6.1	Fromage frais	200	3	3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		Adoptée	2005
01.6.5	Produits similaires au fromage	200	3	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	100		Adoptée	2005
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		Adoptée	2005
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	250		Adoptée	2005
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		6	
04.1.2.7	Fruits confits	200		6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	6	

BLEU BRILLANT FCF

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		Adoptée	2005
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		6	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		6	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	100	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	100		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		Adoptée	2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		Adoptée	2005
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		Adoptée	2005
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		Adoptée	2005
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		Adoptée	2005
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	100		6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épices)	200		6	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	100	4 & 16	6	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	Adoptée	2008
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	Adoptée	2005
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	Adoptée	2005
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	Adoptée	2005
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	Adoptée	2005
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	100	95	6	

BLEU BRILLANT FCF

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	100		6	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	Adoptée	2005
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	22	6	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	Adoptée	2005
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	Adoptée	2005
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		Adoptée	2005
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		Adoptée	2005
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		Adoptée	2005
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		6	
12.4	Moutardes	300		6	
12.5	Potages et bouillons	300		6	
12.6	Sauces et produits similaires	500		6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		Adoptée	2005
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2005
13.6	Compléments alimentaires	300		Adoptée	2005
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		Adoptée	2005
14.2.2	Cidre et poiré	200		Adoptée	2005
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		Adoptée	2005
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		Adoptée	2005
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		Adoptée	2005
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	100	2	6	

BROMÉLINE

BROMÉLINE

Broméline

SIN: 1101(iii)

Fonction: exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	

BRUN HT

Brun HT

SIN: 155

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	7	
01.6.1	Fromage frais	BPF	3	7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF	3	7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	200		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		7	

BRUN HT

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	80	183	7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	80		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	

BRUN HT

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	50		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

BUTHYLHYDROXYANISOL

Hydroxyanisole butyle

SIN: 320

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

BUTHYLHYDROXYANISOL

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	100	15 & 133	Adoptée	2007
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	100	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	175	15, 133 & 171	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	200	15 & 130	Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	200	15 & 130	Adoptée	2006
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200	15 & 130	Adoptée	2006
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	200	15, 76 & 130	Adoptée	2005
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	200	15, 130 & 141	Adoptée	2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200	15 & 130	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	400	130	Adoptée	2006
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	200	15 & 130	Adoptée	2007
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200	15 & 130	Adoptée	2005
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.0	Produits de boulangerie	200	15 & 130	Adoptée	2007
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	200	15 & 130	Adoptée	2005
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	200	15 & 130	Adoptée	2005
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	200	15 & 130	Adoptée	2005

BUTHYLHYDROXYANISOL

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.5	Potages et bouillons	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.6	Sauces et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2005
12.8	Levure et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2006
13.6	Compléments alimentaires	400	15 & 130	Adoptée	2006
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200	15 & 130	Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	200	15 & 130	Adoptée	2005

BUTHYLHYDROXYTOLUÈNE

Hydroxytoluène butyle

SIN: 321

Fonction: adjuvant, antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	100	15	Adoptée	2007
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	75	15, 133 & 171	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	200	15 & 130	Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	200	15 & 130	Adoptée	2006
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100	15 & 130	Adoptée	2006
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	200	15, 76 & 130	Adoptée	2005
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	200	15, 130 & 141	Adoptée	2006
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	200	15 & 130	Adoptée	2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200	15 & 130	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	400	130	Adoptée	2006
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	200	15 & 130	Adoptée	2007

BUTHYLHYDROXYTOLUÈNE

Fonction: adjuvant, antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	100	15 & 130	Adoptée	2006
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.0	Produits de boulangerie	200	15 & 130	Adoptée	2007
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	100	15, 130 & 167	Adoptée	2007
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	100	15, 130 & 162	Adoptée	2007
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.5	Potages et bouillons	100	15 & 130	Adoptée	2006
12.6	Sauces et produits similaires	100	15 & 130	Adoptée	2006
13.6	Compléments alimentaires	400	15 & 130	Adoptée	2006
15.0	Amuse-gueules salés	200	15 & 130	Adoptée	2006

BUTYLHYDROQUINONE TERTIAIRE

Buthylhydroquinone tertiaire

SIN: 319

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	100	15 & 130	Adoptée	2007
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	200	15 & 130	Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	200	15 & 130	Adoptée	2005
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	200	15 & 130	Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200	15 & 130	Adoptée	2006

BUTYLHYDROQUINONE TERTIAIRE

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	200	15, 130 & 141	Adoptée	2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200	15 & 130	Adoptée	2006
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	400	130	Adoptée	2006
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	200	15 & 130	Adoptée	2006
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.1.1	Pains et petits pains	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	200	15 & 130	Adoptée	2006
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	200	15 & 130	Adoptée	2006
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	100	15, 130 & 167	Adoptée	2007
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	100	15, 130 & 162	Adoptée	2007
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	200	15 & 130	Adoptée	2005
12.4	Moutardes	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.5	Potages et bouillons	200	15 & 130	Adoptée	2006
12.6	Sauces et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2005
15.0	Amuse-gueules salés	200	15 & 130	Adoptée	2005

CANTHAXANTHINE

Canthaxanthine

SIN: 161g

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	BPF	52	6	
01.6.1	Fromage frais	BPF		6	
01.6.2	Fromage affiné	BPF		6	
01.6.4	Fromage fondu	BPF		6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF		6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	BPF		6	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	BPF		6	

CANTHAXANTHINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	BPF		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF		6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	BPF		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200		6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	BPF		6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	BPF		6	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	8.2		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	50		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		6	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	50		3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	35		6	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	BPF	153	6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	BPF		6	
07.0	Produits de boulangerie	BPF		6	
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	100	118	6	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	200		6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	22	6	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	BPF		6	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		6	
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	BPF		6	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		6	

CANTHAXANTHINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	BPF		6	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	100		6	
12.6	Sauces et produits similaires	100		6	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punchs et boissons similaires	5		6	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	100		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	5		6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	5		3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	BPF		6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	BPF	2	6	

CARAMEL I - SIMPLE

Caramel I - simple

SIN: 150a

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	4 & 16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF	184	7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF	4 & 16	7	
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	BPF	4 & 16	7	

CARAMEL I - SIMPLE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	160	4	
14.2.3	Vins	BPF		7	

CARAMEL II - PROCÉDÉ AU SULFITE CAUSTIQUE

Caramel II - procédé au sulfite caustique SIN: 150b

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	50000	52	4	
01.6.1	Fromage frais	50000		4	
01.6.2	Fromage affiné	50000		4	
01.6.4	Fromage fondu	50000		4	
01.6.5	Produits similaires au fromage	50000		4	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	50000		4	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	50000		4	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	20000		4	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	20000		4	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20000		4	

CARMEL II - PROCÉDÉ AU SULFITE CAUSTIQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		4	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	20000		4	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	30000		4	
04.1.2	Fruits transformés	80000	182	4	
04.2.2	Légumes transformés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	80000	92	4	
05.0	Confiserie	50000	183	4	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	50000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	50000		4	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	50000	153	4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	50000		4	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	50000		4	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	50000		4	
07.0	Produits de boulangerie	50000		4	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	200000	4 & 16	4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000	4 & 16	4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		4	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		4	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		4	
10.1	Œufs frais	20000	4	4	
10.2	Produits à base d'œufs	20000		4	
10.3	Œufs en conserve, incluant les œufs conservés en base alcaline, salés et en boîte	20000		4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	20000		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	50000		4	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	50000		4	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	100000		4	
12.3	Vinaigres	100000		4	
12.4	Moutardes	100000		4	

CARAMEL II - PROCÉDÉ AU SULFITE CAUSTIQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.5	Potages et bouillons	100000		4	
12.6	Sauces et produits similaires	100000		4	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	100000		4	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	20000		4	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	20000		4	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	20000		4	
13.6	Compléments alimentaires	35000		4	
14.1.2.2	Jus de légumes	50000		4	
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	50000		4	
14.1.3.2	Nectar de légumes	50000		4	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	50000		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	50000	160	4	
14.2	Boissons alcoolisées, incluant les produits comparables à teneur faible ou nulle en alcool	50000		4	
15.0	Amuse-gueules salés	10000		4	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	20000		4	

CARAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Caramel III - procédé à l'ammoniaque SIN: 150c

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	50000	52	3	
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	Adoptée	2008
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	1000		3	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	BPF		Adoptée	1999
01.4.3	Crème épaisse (nature)	5000		3	

CAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.3	Crème épaisse (nature)	BPF		Adoptée	1999
01.4.4	Produits similaires à la crème	5000		3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	BPF		Adoptée	1999
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	BPF		Adoptée	1999
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	5000		3	
01.6.1	Fromage frais	50000		3	
01.6.1	Fromage frais	BPF		Adoptée	1999
01.6.2	Fromage affiné	50000		3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		Adoptée	1999
01.6.4	Fromage fondu	50000		3	
01.6.4	Fromage fondu	BPF		Adoptée	1999
01.6.5	Produits similaires au fromage	50000		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF		Adoptée	1999
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	50000		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	2000		Adoptée	1999
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	50000		3	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	20000		3	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	20000		3	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20000		3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	20000		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF		Adoptée	1999
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	30000		3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		Adoptée	1999
04.1.2	Fruits transformés	80000	182	3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	7500		Adoptée	1999
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	BPF		Adoptée	1999

CAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	1999
04.1.2.7	Fruits confits	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	7500	182	Adoptée	2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	BPF		Adoptée	1999
04.2.2	Légumes transformés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	80000	92	3	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	76	6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		Adoptée	1999
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF		Adoptée	1999
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	BPF		Adoptée	1999
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	BPF	92	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		6	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF		6	
05.0	Confiserie	50000	183	3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	BPF		6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	BPF		Adoptée	1999
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	BPF	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF		Adoptée	1999
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	1999
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		Adoptée	1999

CAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	50000		3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	6500			Adoptée 1999
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	50000		3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	50000	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	50000		3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	BPF			Adoptée 1999
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	50000		3	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	50000		3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	50000		3	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	50000		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	50000		3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	50000		3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	50000		3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	50000		3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	BPF			Adoptée 1999
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	BPF	3, 4 & 16		Adoptée 1999
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000	4 & 16	3	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	3, 4, 16 & 50		Adoptée 2008
09.1.1	Poisson frais	BPF	3, 4, 16 & 50	6	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50		Adoptée 1999
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF	50	6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50	6	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	BPF	50		Adoptée 1999
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000	95	3	

CAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	50	Adoptée	1999
10.1	Œufs frais	20000	4	3	
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	1999
10.2	Produits à base d'œufs	20000		3	
10.3	Œufs en conserve, incluant les œufs conservés en base alcaline, salés et en boîte	20000		3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	20000		3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	BPF		Adoptée	1999
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	50000		3	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	50000		3	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	100000		3	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	BPF		Adoptée	1999
12.3	Vinaigres	100000		3	
12.3	Vinaigres	1000		Adoptée	1999
12.4	Moutardes	100000		3	
12.4	Moutardes	BPF		Adoptée	1999
12.5	Potages et bouillons	100000		3	
12.5	Potages et bouillons	BPF		Adoptée	1999
12.6	Sauces et produits similaires	100000		3	
12.6	Sauces et produits similaires	1500		Adoptée	1999
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	100000		3	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	BPF		Adoptée	1999
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	20000		3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	BPF		Adoptée	1999
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	20000		3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	BPF		Adoptée	1999
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	BPF		Adoptée	1999

CARAMEL III - PROCÉDÉ À L'AMMONIAQUE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	20000		3	
13.6	Compléments alimentaires	20000		3	
13.6	Compléments alimentaires	BPF		Adoptée	1999
14.1.3.2	Nectar de légumes	50000		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	BPF		Adoptée	1999
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	50000		3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	BPF		Adoptée	1999
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50000		3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	BPF		Adoptée	1999
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	100000	160	3	
14.2	Boissons alcoolisées, incluant les produits comparables à teneur faible ou nulle en alcool	50000		3	
14.2.1	Bière et boissons maltées	BPF		Adoptée	1999
14.2.2	Cidre et poiré	BPF		Adoptée	1999
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	BPF		Adoptée	1999
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	BPF		Adoptée	1999
14.2.5	Hydromel	BPF		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	BPF		Adoptée	1999
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	BPF		Adoptée	1999
15.0	Amuse-gueules salés	BPF		Adoptée	1999
15.0	Amuse-gueules salés	10000		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	20000		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000		Adoptée	1999

CARAMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Caramel IV - procédé au sulfite

SIN: 150d

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

CARMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	50000	52	3	
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	Adoptée	2008
01.2.1	Laits fermentés (nature)	150	12	Adoptée	1999
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		Adoptée	1999
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	BPF		Adoptée	1999
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	1000		3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	5000		3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	BPF		Adoptée	1999
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	5000		3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	BPF		Adoptée	1999
01.6.1	Fromage frais	50000		3	
01.6.1	Fromage frais	BPF		Adoptée	1999
01.6.2	Fromage affiné	50000		3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		Adoptée	1999
01.6.4	Fromage fondu	50000		3	
01.6.4	Fromage fondu	100		Adoptée	1999
01.6.4.1	Fromage fondu nature	BPF		6	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	100	5 & 72	6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	50000		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF		Adoptée	1999
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	2000		Adoptée	1999
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	50000		3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	50000		3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	20000		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF		Adoptée	1999
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	30000		3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		Adoptée	1999

CAMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2	Fruits transformés	80000	182	3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	7500		Adoptée	1999
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1500		Adoptée	1999
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	1999
04.1.2.7	Fruits confits	BPF		Adoptée	1999
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	7500	182	Adoptée	2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	BPF		Adoptée	1999
04.2.2	Légumes transformés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	80000	92	3	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	76	6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		Adoptée	1999
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF		Adoptée	1999
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	BPF		Adoptée	1999
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	BPF	92	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		6	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF		6	
05.0	Confiserie	50000	183	3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	BPF		6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	BPF		Adoptée	1999
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	BPF	183	6	

CARMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF		Adoptée	1999
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	1999
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		Adoptée	1999
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	50000		3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	2500		Adoptée	1999
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	50000		3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	50000	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	50000		3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	BPF		Adoptée	1999
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	50000		3	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	50000		3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	50000		3	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	50000		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	50000		3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	50000		3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	50000		3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	50000		3	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	BPF		Adoptée	1999
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	1200		Adoptée	1999
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	BPF		Adoptée	1999
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	BPF	4 & 16	Adoptée	1999
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	200000	4 & 16	3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50	Adoptée	1999
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF	50	6	

CARMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	50	6	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	BPF	50	Adoptée	1999
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	50	Adoptée	1999
10.1	Œufs frais	20000	4	3	
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	1999
10.2	Produits à base d'œufs	20000		3	
10.3	Œufs en conserve, incluant les œufs conservés en base alcaline, salés et en boîte	20000		3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	20000		3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	BPF		Adoptée	1999
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	50000		3	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	50000		3	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	100000		3	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	BPF		Adoptée	1999
12.3	Vinaigres	BPF		Adoptée	1999
12.3	Vinaigres	100000		3	
12.4	Moutardes	100000		3	
12.4	Moutardes	BPF		Adoptée	1999
12.5	Potages et bouillons	100000		3	
12.5.1	Potages et bouillons prêts à consommer, incluant ceux en conserve, en bouteille ou surgelés	3000		Adoptée	1999
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	BPF		Adoptée	1999
12.6	Sauces et produits similaires	100000		3	
12.6	Sauces et produits similaires	1500		Adoptée	1999
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	100000		3	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	BPF		Adoptée	1999

CARMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	BPF		Adoptée	1999
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	20000		3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	20000		3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	BPF		Adoptée	1999
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	20000		3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	BPF		Adoptée	1999
13.6	Compléments alimentaires	BPF		Adoptée	1999
13.6	Compléments alimentaires	20000		3	
14.1.2.2	Jus de légumes	50000		3	
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	50000		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	50000		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	BPF		Adoptée	1999
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	50000		3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	BPF		Adoptée	1999
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50000		3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	BPF		Adoptée	1999
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	100000	160	3	
14.2	Boissons alcoolisées, incluant les produits comparables à teneur faible ou nulle en alcool	50000		3	
14.2.1	Bière et boissons maltées	BPF		Adoptée	1999
14.2.2	Cidre et poiré	BPF		Adoptée	1999
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	BPF		Adoptée	1999
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	BPF		Adoptée	1999
14.2.5	Hydromel	BPF		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	BPF		Adoptée	1999
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	BPF		Adoptée	1999
15.0	Amuse-gueules salés	BPF		Adoptée	1999
15.0	Amuse-gueules salés	10000		3	

CARAMEL IV - PROCÉDÉ AU SULFITE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	20000		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000		Adoptée	1999

CARBONATE ACIDE D'AMMONIUM

Carbonate acide d'ammonium SIN: 503(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

CARBONATE ACIDE DE MAGNÉSIUM

Carbonate acide de magnésium SIN: 504(ii)

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	

CARBONATE ACIDE DE MAGNÉSIUM

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CARBONATE ACIDE DE POTASSIUM

Carbonate acide de potassium SIN: 501(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	2000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.2.3	Vins	5000		7	

CARBONATE ACIDE DE SODIUM

Carbonate acide de sodium SIN: 500(ii)

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	1000		7	

CARBONATE ACIDE DE SODIUM

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.1	Beurre	BPF		Adoptée	2008
06.2.1	Farines	45000		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CARBONATE D'AMMONIUM

Carbonate d'ammonium SIN: 503(i)

Fonction: régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

CARBONATE DE CALCIUM

Carbonate de calcium SIN: 170(i)

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, colorant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006

CARBONATE DE CALCIUM

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, colorant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	4 & 16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000	58	4	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	2220	184	7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	10000	58	4	
06.2.1	Farines	BPF	57	7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	10000	58	4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	10000	58	4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	1500	4 & 16	7	
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	BPF	4 & 16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000	58	4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
12.1.1	Sel	BPF			Adoptée 2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000	58	4	
12.2.1	Fines herbes et épices	10000	51 & 58	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000	58 & 160	4	

CARBONATE DE CALCIUM

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, colorant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	3500		7	

CARBONATE DE MAGNÉSIUM

Carbonate de magnésium SIN: 504(i)

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	5000	36	4	
06.2.1	Farines	1500		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000	36	4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56		Adoptée 2006
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.1	Sel	BPF			Adoptée 2006

CARBONATE DE MAGNÉSIUM

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	5000	36	4	
12.2.1	Fines herbes et épices	5000	36 & 51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CARBONATE DE POTASSIUM

Carbonate de potassium SIN: 501(i)

Fonction: régulateur de l'acidité, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2600		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	BPF	51	4	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	
14.2.3	Vins	5000		7	

CARBONATE DE SODIUM

CARBONATE DE SODIUM

Carbonate de sodium

SIN: 500(i)

Fonction: antiagglomérant, régulateur de l'acidité, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
02.2.1	Beurre	BPF			Adoptée 2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2600		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CARBOXYMÉTHYL-CELLULOSE SODIQUE

CARBOXYMÉTHYL-CELLULOSE SODIQUE (GOMME CELLULOSIQUE)

Carboxyméthyl-cellulose sodique (Gomme SIN: 466 cellulosique)

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.1	Lait (nature)	BPF		4	
01.1.1.2	Babeurre (nature)	2000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		4	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	50000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	50000		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	15000		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

CARBOXYMÉTHYL-CELLULOSE SODIQUE

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CARMINS

Carmins

SIN: 120

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	Adoptée	2008
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	125		Adoptée	2005
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	100		Adoptée	2005
01.6.5	Produits similaires au fromage	100	3 & 178	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		Adoptée	2005
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	500	161 & 178	Adoptée	2008
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	500	161 & 178	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		Adoptée	2005
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		Adoptée	2005
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		Adoptée	2005
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200		Adoptée	2005
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	2005
04.1.2.7	Fruits confits	200		Adoptée	2005

CARMINS

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	Adoptée	2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		Adoptée	2005
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500	161 & 178	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100		Adoptée	2005
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	Adoptée	2008
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	300		Adoptée	2005
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300		Adoptée	2005
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		Adoptée	2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	500	178	Adoptée	2008
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		Adoptée	2005
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		Adoptée	2005
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	153 & 178	Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		Adoptée	2005
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	500		Adoptée	2005
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	200	178	Adoptée	2008
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	500	178	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		Adoptée	2005
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	500	4 & 16	Adoptée	2008
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	100	4, 16 & 117	Adoptée	2008
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	500	16	Adoptée	2005
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	200	118	Adoptée	2005

CARMINS

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	100		Adoptée	2005
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	100		Adoptée	2005
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	100		Adoptée	2005
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	500	16	Adoptée	2005
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	500	16	Adoptée	2005
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	Adoptée	2008
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	Adoptée	2008
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	95 & 178	Adoptée	2008
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16, 95 & 178	Adoptée	2008
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	Adoptée	2005
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		Adoptée	2005
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		Adoptée	2005
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16, 95 & 178	Adoptée	2008
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	22	Adoptée	2005
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	Adoptée	2005
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	Adoptée	2005
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		Adoptée	2005
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	100		Adoptée	2005
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	Adoptée	2005
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		Adoptée	2005
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		Adoptée	2005
12.4	Moutardes	300		Adoptée	2005
12.5	Potages et bouillons	50		Adoptée	2005
12.6	Sauces et produits similaires	500		Adoptée	2005
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		Adoptée	2005

CARMINS

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2005
13.6	Compléments alimentaires	300		Adoptée	2005
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100	178	Adoptée	2008
14.2.1	Bière et boissons maltées	100		Adoptée	2005
14.2.2	Cidre et poiré	200		Adoptée	2005
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		Adoptée	2005
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200	178	Adoptée	2008
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		Adoptée	2005
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	200	178	3	

CAROTÈNES, BETA- (LÉGUMES)

bêta-Carotènes (légumes)

SIN: 160a(ii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	1000	52	Adoptée	2008
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	1000		Adoptée	2005
01.4.4	Produits similaires à la crème	20	180	3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	1000		Adoptée	2005
01.6.1	Fromage frais	600		Adoptée	2005
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	600		Adoptée	2005
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	1000		Adoptée	2005
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	1000		Adoptée	2005
01.6.4	Fromage fondu	1000		Adoptée	2005
01.6.5	Produits similaires au fromage	1000	3	Adoptée	2005

CAROTÈNES, BETA- (LÉGUMES)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	1000		Adoptée	2005
02.1.2	Huiles et graisses végétales	1000		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	1000		Adoptée	2006
02.2.1	Beurre	600		Adoptée	2008
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	1000		Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000		Adoptée	2005
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1000		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		Adoptée	2005
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	200		Adoptée	2005
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	4		6	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1000		Adoptée	2005
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1000		Adoptée	2005
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000		Adoptée	2005
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	2005
04.1.2.7	Fruits confits	1000		Adoptée	2005
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	4	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1000		Adoptée	2005
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	200		3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	1320		3	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		3	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000		Adoptée	2005
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	1000	92	Adoptée	2008

CAROTÈNES, BETA- (LÉGUMES)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	1000		Adoptée	2005
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	100	180	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	1000		3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	1000	183	3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	500	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	100	180	3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500		Adoptée	2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	500		Adoptée	2005
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	20000		Adoptée	2005
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	400		Adoptée	2005
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	1000		3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1000	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	1000		Adoptée	2005
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	1000		Adoptée	2005
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	1000		Adoptée	2005
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	1000		Adoptée	2005
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	BPF		3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	1000		Adoptée	2005
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	20	4, 16 & 117	6	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	5000	16	Adoptée	2005
08.3.1	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	20	118	Adoptée	2005
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	20		Adoptée	2005
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	5000	16	Adoptée	2005
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	5000		Adoptée	2005
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	6	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	16	Adoptée	2005

CAROTÈNES, BETA- (LÉGUMES)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	1000		3	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	1000		Adoptée	2005
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	16	Adoptée	2005
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000		Adoptée	2005
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	1000	16	Adoptée	2005
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	1000	16	Adoptée	2005
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	1000		Adoptée	2005
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	1000	16	Adoptée	2005
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		Adoptée	2005
10.1	Œufs frais	1000	4	Adoptée	2005
10.2	Produits à base d'œufs	1000		Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		Adoptée	2005
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	50	180	3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	50		Adoptée	2005
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	500		3	
12.4	Moutardes	1000		Adoptée	2005
12.5	Potages et bouillons	1000		Adoptée	2005
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	2000		Adoptée	2005
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	2000		Adoptée	2005
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	2000		Adoptée	2005
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1000		Adoptée	2005
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	600		Adoptée	2005
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	600		Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	600		Adoptée	2005

CAROTÈNES, BETA- (LÉGUMES)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.6	Compléments alimentaires	600		Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	2000		3	
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	2000		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	2000		3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	1000		3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	2000		Adoptée	2005
14.2.1	Bière et boissons maltées	600		Adoptée	2005
14.2.2	Cidre et poiré	600		Adoptée	2005
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	600		Adoptée	2005
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	600		Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	600		Adoptée	2005
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	400		3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	25		6	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	20000		3	
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	100		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000		3	

CAROTÉNOÏDES

bêta-Carotènes (synthétique)

SIN: 160a(i)

bêta-Carotènes (*Blakeslea trispora*)

SIN: 160a(iii)

bêta-apo-8'-Caroténal

SIN: 160e

bêta-apo-8'-acide caroténique, ester méthylique ou éthylique

SIN: 160f

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	6	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	1000		3	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	1000		3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	1000		3	

CAROTÉNOÏDES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	35		6	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	100		6	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	1000		3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	1000		3	
01.6.4	Fromage fondu	600		6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	1000		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	200		6	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	1000		6	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	1000		6	
02.2.1	Beurre	25	146	Adoptée	2008
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	1000		6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200		6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	500		3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	10		6	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1000		3	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		6	
04.1.2.7	Fruits confits	200		6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		6	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	6	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000		3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		6	

CAROTÉNOÏDES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000		3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	300		6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	300		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	500	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	500		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		6	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1200	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		6	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	500		6	
07.1.1	Pains et petits pains	35		6	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	1000		3	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	1000		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	1000	116	3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	1000		3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	BPF		6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		6	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	100	4, 16 & 117	6	

CAROTÉNOÏDES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	100	118	6	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	20		6	
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	20		6	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	20		6	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	100	180	3	
09.1.1	Poisson frais	300	4 & 16	6	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	100	4, 16 & 180	3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		3	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	6	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	41	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		6	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		6	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		3	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	6	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		6	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		6	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	6	
10.1	Œufs frais	1000	4	3	
10.2	Produits à base d'œufs	1000		3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		6	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	50		3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	50		3	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	300		3	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		6	

CAROTÉNOÏDES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.4	Moutardes	300		6	
12.5	Potages et bouillons	300		6	
12.6	Sauces et produits similaires	500		6	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1000		3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		6	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		6	
13.6	Compléments alimentaires	300		6	
14.1.3.2	Nectar de légumes	100		6	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	100		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		6	
14.2.1	Bière et boissons maltées	200		3	
14.2.2	Cidre et poiré	200		6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	400		3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		6	

CARRAGHÉNANE ET SES SELS D'AMMONIUM, DE CALCIUM, DE MAGNÉSIUM, DE POTASSIUM ET DE SODIUM (FURCELLARANE COMPRISE)

Carraghénane et ses sels d'ammonium, de calcium, de magnésium, de potassium et de sodium (furcellarane comprise) SIN: 407

CARRAGHÉNANE ET SES SELS D'AMMONIUM, DE

Fonction: émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.1	Lait (nature)	10000		7	
01.1.1.2	Babeurre (nature)	6000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	500		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	8330	37	7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000	61	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	

CARRAGHÉNANE ET SES SELS D'AMMONIUM, DE

Fonction: émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.2	Préparations de suite	300	72 & 151	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CELLULOSE EN POWDRE

Cellulose en poudre

SIN: 460(ii)

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	

CELLULOSE EN POWDRE

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CELLULOSE MICROCRISTALLINE

Cellulose microcristalline

SIN: 460(i)

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, agent moussant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	20000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

CELLULOSE MICROCRISTALLINE

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, agent moussant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.2	Cassonade à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		4	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	22000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CHLORINE

Chlorine SIN: 925

Fonction: agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.1	Farines	2500	87	Adoptée	2001

CHLOROPHYLLE

Chlorophylle SIN: 140

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	

CHLOROPHYLLE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	4 & 16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	1000	4, 16 & 94	7	
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	BPF	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	22	7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	20	84	4	
13.6	Compléments alimentaires	25000		4	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	BPF		7	

CHLOROPHYLLES ET CHLOROPHYLLINES,

CHLOROPHYLLES ET CHLOROPHYLLINES, COMPLEXES CUPRIQUES

Chlorophylles, complexes cupriques

SIN: 141(i)

Chlorophylles, complexes cupriques, sels de sodium et de potassium

SIN: 141(ii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	50	52	3	
01.6.1	Fromage frais	50		3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	15		6	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	50		3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	75		3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	50		3	
01.6.4	Fromage fondu	50		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	50		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	500		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	200		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	500		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	500		3	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	100	62		Adoptée 2005
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	100	62		Adoptée 2005
04.1.2.12	Fruits cuits	100	62		Adoptée 2005
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	100	62		Adoptée 2005
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	100	62		Adoptée 2005
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200		6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	150		6	
04.1.2.7	Fruits confits	250		3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	100	62 & 182		Adoptée 2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150	62	6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100	62		Adoptée 2005

CHLOROPHYLLES ET CHLOROPHYLLINES,

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	100	62 & 92	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	100	62	Adoptée	2005
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	100	62	Adoptée	2005
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	6.4	62	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	6.4	62	3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	700	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	700		6	
05.2.1	Confiseries dures	700		6	
05.2.2	Confiseries tendres	100		6	
05.2.3	Nougats et pâtes d'amande	100		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	700		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	100		3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	BPF	153	6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	6.4	62	6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	75		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	6.4	62	3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	75		3	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	40	95	3	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	30	62	6	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	40	62	6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200		3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	40		3	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	40		3	

CHLOROPHYLLES ET CHLOROPHYLLINES,

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	200		3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	75		3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		6	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300	2	3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	64	62	Adoptée	2005
12.2.2	Assaisonnements et condiments	100		3	
12.4	Moutardes	BPF		6	
12.5	Potages et bouillons	400		6	
12.6	Sauces et produits similaires	100		3	
13.6	Compléments alimentaires	BPF		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	300		6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	350		3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		3	
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	350		3	

CHLORURE D'AMMONIUM

Chlorure d'ammonium

SIN: 510

Fonction: agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	

CHLORURE D'AMMONIUM

Fonction: agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

CHLORURE DE CALCIUM

Chlorure de calcium SIN: 509

Fonction: affermissant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	4000		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000	58	4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	15000		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000	58	4	
12.1.2	Succédanés de sel	10000	58	4	
12.2.1	Fines herbes et épices	10000	51 & 58	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000	58	4	

CHLORURE DE MAGNÉSIUM

Chlorure de magnésium SIN: 511

Fonction: agent de rétention de la couleur, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	

CHLORURE DE MAGNÉSIUM

Fonction: agent de rétention de la couleur, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	2260		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CHLORURE DE POTASSIUM

Chlorure de potassium

SIN: 508

Fonction: gélifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	

CHLORURE DE POTASSIUM

Fonction: gélifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

CHLORURE D'ÉTAIN

Chlorure d'étain

SIN: 512

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	20	43	Adoptée	2001
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	25	43	Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	20	43	Adoptée	2001

CIRE D'ABEILLE

Cire d'abeille

SIN: 901

Fonction: agent de charge, nébulisant, agent d'enrobage, agent de glisse, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		Adoptée	2003
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	79	Adoptée	2003
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3	Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF		Adoptée	2003

CIRE D'ABEILLE

Fonction: agent de charge, nébulisant, agent d'enrobage, agent de glisse, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		Adoptée	2003
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épécés)	BPF	3	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	BPF	3	Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200	131	Adoptée	2006
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	108	Adoptée	2001
15.0	Amuse-gueules salés	BPF	3	Adoptée	2001

CIRE DE CANDELILLA

Cire de candelilla

SIN: 902

Fonction: agent de charge, solvant de support, nébulisant, agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		Adoptée	2003
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	79	Adoptée	2003
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3	Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF		Adoptée	2003
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		Adoptée	2003
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épécés)	BPF	3	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	BPF	3	Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200	131	Adoptée	2006
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	108	Adoptée	2001
15.0	Amuse-gueules salés	BPF	3	Adoptée	2001

CIRE DE CARNAUBA

Cire de carnauba

SIN: 903

CIRE DE CARNAUBA

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, agent de charge, solvant de support, agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	400		Adoptée	2004
04.1.2	Fruits transformés	400		Adoptée	2004
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	400	79	Adoptée	2004
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	5000	3	Adoptée	2006
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	5000	3	Adoptée	2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000	3	Adoptée	2006
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1200	3	Adoptée	2003
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	4000		Adoptée	2001
07.0	Produits de boulangerie	BPF	3	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	5000	3	Adoptée	2006
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200	131	Adoptée	2003
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	200	108	Adoptée	2006
15.0	Amuse-gueules salés	200	3	Adoptée	2006

CIRE MICROCRISTALLINE

Cire microcristalline SIN: 905c(i)

Fonction: antimoissant, agent de charge, agent d'enrobage

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	30000		Adoptée	2004
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	50		Adoptée	2004
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50		Adoptée	2004
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3	Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000	3	Adoptée	2001

CITRATE BIACIDE DE POTASSIUM

Citrate biacide de potassium SIN: 332(i)

CITRATE BIACIDE DE POTASSIUM

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	4	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

CITRATE BIACIDE DE POTASSIUM

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CITRATE BIACIDE DE SODIUM

Citrate biacide de sodium SIN: 331(i)

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	BPF	171		Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

CITRATE BIACIDE DE SODIUM

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72	4	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	4	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CITRATE D'AMMONIUM FERRIQUE

Citrate d'ammonium ferrique SIN: 381

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10	23	Adoptée	1999

CITRATE DE STÉARYLE

Citrate de stéaryle SIN: 484

Fonction: antimoussant, émulsifiant, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	100	15	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	15000		Adoptée	1999
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		Adoptée	1999

CITRATE DE TRIÉTHYLE

CITRATE DE TRIÉTHYLE

Citrate de triéthyle SIN: 1505

Fonction: antimoissant, solvant de support, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	2500	47	Adoptée	1999
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	2500	47	Adoptée	1999
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200		Adoptée	1999

CITRATE TRICALCIQUE

Citrate tricalcique SIN: 333(iii)

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, affermissant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

CITRATE TRIPOTASSIQUE

Citrate tripotassique SIN: 332(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	

CITRATE TRIPOTASSIQUE

Fonction: régulateur de l'acidité, antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CITRATE TRISODIQUE

CITRATE TRISODIQUE

Citrates trisodique

SIN: 331(iii)

Fonction: régulateur de l'acidité, antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1	Laits fermentés (nature)	1500	63	7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF			Adoptée 2006
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	BPF	171		Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1	Fruits frais	2000		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	2000		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	5000		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	

CITRATE TRISODIQUE

Fonction: régulateur de l'acidité, antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

CITRATES D'ISOPROPYLE

Citrates d'isopropyle

SIN: 384

Fonction: antioxydant, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200		Adoptée	2005
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200		Adoptée	2001
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	100		Adoptée	2001
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	200		Adoptée	2001
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	200		Adoptée	2001
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	200		Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200		Adoptée	2001

CURCUMINE

Curcumine

SIN: 100(i)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	7	
01.6.1	Fromage frais	500	3	4	

CURCUMINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2	Fromage affiné	500		4	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	500	3	4	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10		4	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	500		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	150		7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	200		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500		4	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	500		4	

CURCUMINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		4	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	300	183	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	700		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	500		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	500		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	500	153	7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	20		7	
07.1.1	Pains et petits pains	500		4	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	500		4	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	500		4	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	20	116	7	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	500		4	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	200		4	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	500	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	20	4, 16 & 117	7	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	500	16	7	
08.3.1	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	20	118	7	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	20		7	
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	500	16	7	

CURCUMINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	500	16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	50		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	50		7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	500	4	4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	

CURCUMINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	200		4	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.3.1	Vins non pétillants	200		4	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	200		4	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

CURDLAN

Curdlan SIN: 424

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	

CYCLAMATES

Acide cyclamique SIN: 952(i) Cyclamate de calcium SIN: 952(ii)

Cyclamate de sodium SIN: 952(iv)

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	250	17 & 161	Adoptée	2007
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	250	17 & 161	Adoptée	2007

CYCLAMATES

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	250	17 & 161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	250	17 & 161	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1000	17 & 161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	17 & 161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	2000	17 & 161	Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	250	17 & 161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	250	17 & 161	Adoptée	2007
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	250	17 & 161	Adoptée	2008
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	250	17, 127 & 161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	500	17 & 161	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	500	17 & 161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500	17 & 161	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500	17, 156 & 161	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	3000	17 & 161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500	17 & 161	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	250	17 & 161	Adoptée	2007
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	1600	17 & 165	Adoptée	2007
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	250	17 & 161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	500	17 & 159	Adoptée	2007
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF	17	Adoptée	2007
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	500	17 & 161	Adoptée	2008
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	500	17 & 161	Adoptée	2008
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	400	17	Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	400	17	Adoptée	2007

CYCLAMATES

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	400	17	Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	1250	17	Adoptée	2007
14.1.3.1	Nectar de fruits	400	17 & 122	Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	400	17 & 161	Adoptée	2007
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	400	17, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	400	17, 127 & 161	Adoptée	2007
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	1500	17	7	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	1500	17	7	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	1000	17	3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	250	17	Adoptée	2007

CYCLODEXTRINE, BÊTA-

bêta-Cyclodextrine

SIN: 459

Fonction: liant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	2001
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1000		3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		Adoptée	2001
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	500		Adoptée	2004

DEXTRINES, AMIDON TORRÉFIÉ

Dextrines, amidon torréfié

SIN: 1400

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	

DEXTRINES, AMIDON TORRÉFIÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	20000	3 & 53	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	90	7	

DIACÉTATE DE SODIUM

Diacétate de sodium

SIN: 262(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	1000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	1000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	BPF		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	1000		4	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	BPF		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF		7	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	BPF		7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	BPF		7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	BPF		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF		7	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	BPF		4	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF		4	

DIACÉTATE DE SODIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	3000		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	3000		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	3000		7	
07.0	Produits de boulangerie	4000		7	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	1000		7	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	1000		7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	3000		7	
10.2	Produits à base d'œufs	1000		7	
10.3	Œufs en conserve, incluant les œufs conservés en base alcaline, salés et en boîte	1000		7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	2000		7	
12.5	Potages et bouillons	500		7	
12.6	Sauces et produits similaires	2500		7	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	3000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	150		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	500		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	3000		7	

DICARBONATE DE DIMÉTHYLE

Dicarbonate de diméthyle

SIN: 242

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	250	18	Adoptée	1999
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	250	18	Adoptée	2004
14.2.2	Cidre et poiré	250	18	Adoptée	2004

DICARBONATE DE DIMÉTHYLE

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	200	18	Adoptée	2004
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	250	18	Adoptée	2004
14.2.5	Hydromel	200	18	Adoptée	2004

DIOXYDE DE CARBONE

Dioxyde de carbone

SIN: 290

Fonction: adjuvant, agent de carbonatation, gaz de conditionnement

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF	59	7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF	59	7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF	59	7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF	59	7	
04.1.1	Fruits frais	BPF	59	7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	59	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	59	7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF	59	4	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	100	59	7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	59	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	59	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	BPF	59	4	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF	59	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF	59	4	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF	69	Adoptée	2005
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	69 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF	69	Adoptée	2005
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	69 & 127	Adoptée	2005
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	59	7	

DIOXYDE DE CARBONE

Fonction: adjuvant, agent de carbonatation, gaz de conditionnement

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	BPF	60	7	

DIOXYDE DE TITANE

Dioxyde de titane SIN: 171

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	4 & 16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	1000	4, 16 & 94	7	
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	BPF	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	22	7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	

DIPHÉNYLE

Diphényle SIN: 230

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

DIPHÉNYLE

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	70	49	7	

ÉRYTHRITOL

Erythritol SIN: 968

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	40000		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	600000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	600000		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200000		4	
12.1.2	Succédanés de sel	200000		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	200000	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	40000		4	

ÉRYTHROSINE

Erythrosine SIN: 127

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		6	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	300		3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	300		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	300		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	400		6	

ÉRYTHROSINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	300		6	
04.1.2.7	Fruits confits	200	54	Adoptée	2005
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	300	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	300		6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	300		3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	200		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	300		6	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300		6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		6	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	30		6	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	30		6	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		6	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	300		6	
13.6	Compléments alimentaires	300		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	300		6	

ESTERS CITRIQUES DE L'ACID ACÉTIQUE ET D'ACIDES GRAS

Esters glyceroliques de l'acide citrique et d'acides gras SIN: 472c

Fonction: antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	

ESTERS CITRIQUES DE L'ACID ACÉTIQUE ET

Fonction: antioxydant, émulsifiant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloés ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

ESTERS D'ASCORBYLE

Palmitate d'ascorbyle

SIN: 304

Stéarate d'ascorbyle

SIN: 305

ESTERS D'ASCORBYLE

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	80	10	Adoptée	2001
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	500	10	Adoptée	2001
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	80	10	Adoptée	2001
01.6.1	Fromage frais	500	10	3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	500	10 & 112	Adoptée	2001
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	500	2 & 10	Adoptée	2001
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	500	10 & 171	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	500	10	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	500	10	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	500	10	Adoptée	2006
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	500	10	Adoptée	2001
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	80	10	Adoptée	2001
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200	10 & 15	Adoptée	2001
04.1.2.2	Fruits secs	80	10	Adoptée	2001
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	500	2 & 10	Adoptée	2001
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	80	10	Adoptée	2001
05.0	Confiserie	500	10, 15 & 114	Adoptée	2001
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200	10	Adoptée	2001
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	500	10	3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20	10	Adoptée	2003
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	500	2 & 10	Adoptée	2001
07.0	Produits de boulangerie	1000	10 & 15	Adoptée	2003
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	5000	10	Adoptée	2001
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	10	Adoptée	2001
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	10	Adoptée	2001
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	500	2 & 10	Adoptée	2001
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	200	10	Adoptée	2003
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	500	10	Adoptée	2001

ESTERS D'ASCORBYLE

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.4	Moutardes	500	10	Adoptée	2003
12.5	Potages et bouillons	200	10	Adoptée	2001
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	500	10 & 15	Adoptée	2001
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	500	10	Adoptée	2005
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	200	10	Adoptée	2001
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	200	10	Adoptée	2001
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	200	10	Adoptée	2001
13.1.1	Préparations pour nourrissons	10	10, 15 & 72	6	
13.1.2	Préparations de suite	50	10 & 72	6	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	10	10, 15 & 72	Adoptée	2006
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	100	10	Adoptée	2001
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	500	10	Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	500	10	3	
13.6	Compléments alimentaires	500	10	Adoptée	2003
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000	10 & 15	Adoptée	2001
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200	10	Adoptée	2001
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	200	10	Adoptée	2001

ESTERS DE PROPILÈNE GLYCOL D'ACIDES GRAS

Esters de propylène glycol d'acides gras SIN: 477

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		Adoptée	2001
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	1000		Adoptée	2001
01.4.4	Produits similaires à la crème	5000	86	Adoptée	2001

ESTERS DE PROPILÈNE GLYCOL D'ACIDES GRAS

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	100000		Adoptée	2001
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		Adoptée	2001
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10000		Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20000		Adoptée	2001
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	30000		Adoptée	2001
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	40000		Adoptée	2006
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	5000		Adoptée	2001
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	40000		Adoptée	2001
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	40000		Adoptée	2001
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	40000		Adoptée	2001
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		Adoptée	2001
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	5000	97	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000		Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	2001
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	40000		Adoptée	2001
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000	2 & 153	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	40000		Adoptée	2001
07.0	Produits de boulangerie	15000	11 & 72	Adoptée	2001
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	40000		Adoptée	2001
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		Adoptée	2001
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		Adoptée	2001
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		Adoptée	2001

ESTERS DE SORBITAN D'ACIDES GRAS

ESTERS DE SORBITAN D'ACIDES GRAS

Monostéarate de sorbitane	SIN: 491	Tristéarate de sorbitane	SIN: 492
Monolaurate de sorbitane	SIN: 493	Monoléate de sorbitane	SIN: 494
Monopalmitate de sorbitane	SIN: 495		

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	5000		7	
01.4.4	Produits similaires à la crème	5000		7	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	4000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1200		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	5000	16	4	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	10000		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	25		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	5000		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	5000		7	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	5000		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		7	
05.0	Confiserie	20000		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000	11	4	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000	11	4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	5000		7	

ESTERS DE SORBITAN D'ACIDES GRAS

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.1.1	Pains et petits pains	10000		7	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	5000	11	7	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	10000	11	7	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	5000	11	7	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	5000	11	7	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	5000	11	7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	10000		7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	3500		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		4	
10.2	Produits à base d'œufs	500		7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		7	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	250	127	7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	10000		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	4000		7	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	5000		7	
12.8	Levure et produits similaires	15000	104	7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	5000		4	
13.6	Compléments alimentaires	20000		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	5000		7	
14.2.3	Vins	1000		4	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	5000		4	

ESTERS GLYCÉRIQUES DE RÉSINE DE BOIS

ESTERS GLYCÉRIQUES DE RÉSINE DE BOIS

Esters glycériques de résine de bois SIN: 445

Fonction: adjuvant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	110		Adoptée	2005
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	110		Adoptée	2005
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	150		Adoptée	1999

ESTERS GLYCÉRIQUES DE L'ACID ACÉTIQUE ET D'ACIDES GRAS

Esters glycériques de l'acide acétique et d'acides gras SIN: 472a

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	10000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	10000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACID ACÉTIQUE

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	5000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	5000	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACID LACTIQUE ET D'ACIDES GRAS

Esters glyceroliques de l'acide lactique et d'acides gras SIN: 472b

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	10000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	10000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	80000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACID LACTIQUE

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	5000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	5000	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACIDE DIACETYLTARTRIQUE ET D'ACIDES GRAS

Esters glyceroliques de l'acide diacetyltartrique et d'acides gras SIN: 472e

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		Adoptée	2005
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		Adoptée	2005
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	5000		Adoptée	2005
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	5000		Adoptée	2005
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	6000		Adoptée	2007
01.4.3	Crème épaisse (nature)	5000		Adoptée	2006
01.4.4	Produits similaires à la crème	6000		Adoptée	2007
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	10000		Adoptée	2006
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	10000		Adoptée	2005
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	10000		Adoptée	2005
01.6.4	Fromage fondu	10000		Adoptée	2005
01.6.5	Produits similaires au fromage	10000		Adoptée	2005

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACIDE

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000		Adoptée	2005
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10000		Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10000		Adoptée	2005
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	5000		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		Adoptée	2006
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	2500		Adoptée	2005
04.1.2.2	Fruits secs	10000		Adoptée	2005
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1000		Adoptée	2005
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	5000		Adoptée	2005
04.1.2.7	Fruits confits	1000		Adoptée	2005
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	2500		Adoptée	2005
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	2500		Adoptée	2005
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	10000		Adoptée	2005
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	2500		Adoptée	2005
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	2500		Adoptée	2005
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	2500		Adoptée	2005
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	2500		Adoptée	2005
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	10000		Adoptée	2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	50000		Adoptée	2005
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	10000		Adoptée	2005

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACIDE

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	3000	186	Adoptée	2008
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000		Adoptée	2008
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	10000		Adoptée	2005
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	5000		Adoptée	2005
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	5000		Adoptée	2005
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	6000		Adoptée	2006
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	20000		Adoptée	2006
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	5000		Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		Adoptée	2005
12.1.2	Succédanés de sel	16000		Adoptée	2006
12.4	Moutardes	10000		Adoptée	2005
12.5	Potages et bouillons	5000		Adoptée	2005
12.6	Sauces et produits similaires	10000		Adoptée	2005
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	5000		Adoptée	2005
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		Adoptée	2005
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	5000		Adoptée	2005
13.6	Compléments alimentaires	5000		Adoptée	2005
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	5000		Adoptée	2005
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	500	142	Adoptée	2006
14.2.2	Cidre et poiré	5000		Adoptée	2005
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	5000		Adoptée	2005
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	5000		Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	10000		Adoptée	2005
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	20000		Adoptée	2005

ESTERS GLYCEROLIQUES DE L'ACIDE

Fonction: émulsifiant, séquestrant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	10000		Adoptée	2005

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDE RICINOLÉIQUE INTERESTERIFIÉ

Esters polyglycériques d'acide ricinoléique interesterifié SIN: 476

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4	Crème (nature) et produits similaires	5000		7	
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	10000		7	
01.6.4	Fromage fondu	5000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	10000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	1000		7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	5000		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	5000		7	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	5000	97	4	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	5000		7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	5000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	3000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	5000		7	

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDE

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.0	Céréales et produits à base de céréales, dérivés de graines céréalières, de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses, à l'exception des produits de boulangerie de la catégorie 07.0	5000		7	
07.0	Produits de boulangerie	5000		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	5000		7	
09.0	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	5000		7	
10.2	Produits à base d'œufs	5000		7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		7	
12.5	Potages et bouillons	5000		7	
12.6	Sauces et produits similaires	5000		7	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	4000		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	5000		7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	1000		7	
14.2.2	Cidre et poiré	1000		7	
14.2.3	Vins	1000		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1000		7	
15.0	Amuse-gueules salés	1000		7	

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS

Esters polyglycériques d'acides gras SIN: 475

Fonction: adjuvant, inhibiteur de cristallisation, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		7	
01.2.1	Laits fermentés (nature)	30000		7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	5000		7	

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS

Fonction: adjuvant, inhibiteur de cristallisation, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4	Crème (nature) et produits similaires	10000		7	
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	10000		7	
01.6.4	Fromage fondu	10000		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	5000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	20000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	20000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	20000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	10000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	1000		7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	5000		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	5000		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	9000		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	3000		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		7	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	9000		7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	10000		7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	10000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	10000		7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	10000		7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	10000		7	

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS

Fonction: adjuvant, inhibiteur de cristallisation, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	10000		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	20000		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20000		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	9000		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	10000		7	
07.1.1	Pains et petits pains	10000		7	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	6000		7	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	6000		7	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	10000		7	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	6000		7	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	6000		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	10000		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	5000		7	
09.0	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
10.2	Produits à base d'œufs	5000		7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	9000		7	
12.5.1	Potages et bouillons prêts à consommer, incluant ceux en conserve, en bouteille ou surgelés	5000		7	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	9000	127	7	
12.6	Sauces et produits similaires	10000		4	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	BPF		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	10000		7	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	10000		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		7	
13.6	Compléments alimentaires	50000		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	9000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	5000		7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	500		7	

ESTERS POLYGLYCÉRIQUES D'ACIDES GRAS

Fonction: adjuvant, inhibiteur de cristallisation, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.2	Cidre et poiré	5000		7	
14.2.3	Vins	500		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	500		7	
14.2.5	Hydromel	500		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	5000		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	5000		7	
15.0	Amuse-gueules salés	10000		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	10000		4	

ETHYLÈNE-DIAMINE-TÉTRA-ACÉTATES

Ethylène-diamine-tétra-acétate de calcium SIN: 385 Ethylène-diamine-tétra-acétate de disodium SIN: 386 et disodium

Fonction: antioxydant, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	100	21	Adoptée	2001
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	250	21	Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	650	21	Adoptée	2001
04.1.2.2	Fruits secs	265	21	Adoptée	2001
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	250	21	Adoptée	2008
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	130	21	Adoptée	2001
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	100	21	Adoptée	2001
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	100	21 & 110	Adoptée	2006
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	21 & 64	Adoptée	2001
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloés ordinaire), algues marines	250	21	Adoptée	2001
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	365	21	Adoptée	2001

ETHYLÈNE-DIAMINE-TÉTRA-ACÉTATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	250	21	Adoptée	2001
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	80	21	Adoptée	2001
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	250	21	Adoptée	2001
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	250	21	Adoptée	2001
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	50	21	Adoptée	2001
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	315	21	Adoptée	2001
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	35	21	Adoptée	2001
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	75	21	Adoptée	2001
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	75	21	Adoptée	2001
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	50	21	Adoptée	2005
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	250	21	Adoptée	2001
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	340	21	Adoptée	2001
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	200	21 & 47	Adoptée	2001
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	1000	21 & 96	Adoptée	2005
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	70	21	Adoptée	2001
12.4	Moutardes	75	21	Adoptée	2001
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	100	21	Adoptée	2001
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	75	21	Adoptée	2001
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	100	21	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	150	21	Adoptée	2001

ETHYLÈNE-DIAMINE-TÉTRA-ACÉTATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200	21	Adoptée	2001
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	35	21	Adoptée	2001
14.2.1	Bière et boissons maltées	25	21	Adoptée	2004
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	25	21	Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	25	21	Adoptée	2007

ÉTHYL-MALTOL

Ethyl-maltol

SIN: 637

Fonction: exaltateur d'arôme, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	200		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	200		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200		7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	1000		7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	1000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1000		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	200		7	
14.2.2	Cidre et poiré	100		7	
14.2.3	Vins	100	93	7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	100		7	

EXTRAIT DE PEAU DE RAISIN

EXTRAIT DE PEAU DE RAISIN

Extrait de peau de raisin

SIN: 163(ii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	1500	52	3	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	1500		3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	1500		3	
01.6.1	Fromage frais	1000		3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	125		6	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	1000		3	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	1000		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	1000		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1500		3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100		6	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	1500		3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	1500		3	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1500		3	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1500		3	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1500		3	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		6	
04.1.2.7	Fruits confits	1500		3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1500	182	3	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1500		3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1500		3	

EXTRAIT DE PEAU DE RAISIN

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	1500	92	3	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	1500		3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	200	181	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	200	181	3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	200	181 & 183	3	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500		3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	10000		3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	10000		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	10000		3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	1500		3	
07.0	Produits de boulangerie	1500		3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	200		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	200		3	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	5000	4 & 16	3	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	1000	4, 16 & 94	6	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	5000		3	
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	5000		3	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	5000	16	3	
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	5000	16	3	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	5000	16	3	
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	5000	16	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	5000		3	

EXTRAIT DE PEAU DE RAISIN

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		3	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		3	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	1000		3	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	16	3	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	22	3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	3	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	1500	16	3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	1500		3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	1500	16	3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1500		3	
10.1	Œufs frais	1500	4	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	500		3	
12.4	Moutardes	500		3	
12.5	Potages et bouillons	1500		3	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	1500		3	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	500		3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	500		3	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1500		3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1500		3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1500		3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	1500		3	
13.6	Compléments alimentaires	1500		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	1500		3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	1500		3	

EXTRAIT DE PEAU DE RAISIN

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		6	
14.2.1	Bière et boissons maltées	1500		3	
14.2.2	Cidre et poiré	1500		3	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	1500		3	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	1500		3	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1500		3	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	1500		3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	1500		3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	10000		3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	10000		3	
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	500		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	10		6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1500		3	

EXTRAITS D'ANNATTO, SUR BASE DE NORBIXINE

Extraits de rocou, base de norbixine SIN: 160b(ii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	20	52 & 185	3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	300	185	3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	55	185	3	
01.6.1	Fromage frais	25	185	3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	25	185	3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	50	185	3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	50	185	3	
01.6.3	Fromage de lactosérum	10	185	3	
01.6.4	Fromage fondu	25	185	3	

EXTRAITS D'ANNATTO, SUR BASE DE NORBIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	10	185	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	20	185	3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	20	185	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	20	185	3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10	185	3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10	185	3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200	185	3	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	20	4,16 & 185	3	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	200	185	3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	200	185	3	
04.1.2.12	Fruits cuits	20	185	3	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200	185	3	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	20	185	3	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	20	185	3	
04.1.2.7	Fruits confits	20	185	3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	20	172, 182 & 185	3	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150	175 & 185	3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	300	185	3	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	10	185	3	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100	185	3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	10	92 & 185	3	

EXTRAITS D'ANNATTO, SUR BASE DE NORBIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	200	185	3	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	100	185	3	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	50	185	3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	50	185	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	50	185	3	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	25	185	3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200	185	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	500	185	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000	185	3	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	500	184 & 185	3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	75	185	3	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	100	185	3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	153 & 185	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	40	134 & 185	3	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	100	185	3	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	500	185	3	
07.1.1	Pains et petits pains	200	185	3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	200	185	3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	200	185	3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	200	185	3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	200	185	3	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	50	185	3	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	50	185	3	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	25	185	3	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	1000	4, 16, 94 & 185	3	

EXTRAITS D'ANNATTO, SUR BASE DE NORBIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	100	185	3	
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	1000	185	3	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	100	185	3	
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	100	185	3	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	50	185	3	
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	20	185	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	20	85 & 185	3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	185	3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	100	185	3	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	100	185	3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	50	149 & 185	3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	30	185	3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10	185	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	25	185	3	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	100	185	3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	60	185	3	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	50	185	3	
12.4	Moutardes	140	185	3	
12.5	Potages et bouillons	150	185	3	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	100	185	3	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	100	185	3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	100	185	3	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	400	185	3	

EXTRAITS D'ANNATTO, SUR BASE DE NORBIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	50	185	3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	10	185	3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	10	185	3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	10	185	3	
13.6	Compléments alimentaires	100	185	3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50	185	3	
14.2.2	Cidre et poiré	10	185	3	
14.2.3.1	Vins non pétillants	10	185	3	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	10	185	3	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	15	185	3	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	10	185	3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	10	185	3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	50	185	3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	30	185	3	
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	20	185	3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	200	185	3	

EXTRAITS DE QUILLAIA

Extrait de quillaia de type 1

SIN: 999(i)

Extrait de quillaia de type 2

SIN: 999(ii)

Fonction: agent moussant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50	132 & 168	Adoptée	2007

EXTRAITS DE ROCOU, SUR BASE DE BIXINE

Extraits de rocou, base de bixine

SIN: 160b(i)

EXTRAITS DE ROCOU, SUR BASE DE BIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	20	8 & 52	3	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	50	8	3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	100	8	3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	100	8	3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	1000	8	3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	50	8	3	
01.6.3	Fromage de lactosérum	50	8	3	
01.6.4.1	Fromage fondu nature	60	8	3	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	60	8	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	50	8	3	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	50	8	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	500	8	3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	20	8	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	20	8	3	
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	100	8	3	
02.2.1	Beurre	20	8	Adoptée	2008
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	20	8	3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10	8	3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	30	8	3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	20	8	3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	50	8	3	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	20	8	3	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	20	8	3	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	20	8	3	
04.1.2.7	Fruits confits	20	8	3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	100	8 & 182	3	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	30	8	3	

EXTRAITS DE ROCOU, SUR BASE DE BIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	20	8	3	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100	8	3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	20	8 & 92	3	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	20	8	3	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	100	8	3	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	50	8	3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	50	8	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	50	8	3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	25	8 & 183	3	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	25	8	3	
05.2.1	Confiseries dures	200	8	3	
05.2.2	Confiseries tendres	200	8	3	
05.2.3	Nougats et pâtes d'amande	100	8	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	500	8	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	50	8	3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	75	8	3	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	20	8	3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20	8 & 153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	30	8	3	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	100	8	3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	200	8	3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	200	8	3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	200	8	3	

EXTRAITS DE ROCOU, SUR BASE DE BIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	200	8	3	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	50	8	3	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	50	8	3	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	25	8	3	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	20	4, 8, 16 & 94	3	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	100	8	3	
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	20	8	3	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	100	8	3	
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	100	8	3	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	50	8	3	
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	25	8	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1000	8 & 85	3	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	25	4, 8 & 16	3	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	25	8	3	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	50	8	3	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	50	8	3	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	50	8	3	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	15	8	3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	25	8	3	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	25	8	3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	50	8	3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	30	8	3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	25	8	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	25	8	3	

EXTRAITS DE ROCOU, SUR BASE DE BIXINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	50	8	3	
12.4	Moutardes	50	8	3	
12.5	Potages et bouillons	50	8	3	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	100	8	3	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	100	8	3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	100	8	3	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	400	8	3	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	50	8	3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	20	8	3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	20	8	3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	20	8	3	
13.6	Compléments alimentaires	60	8	3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50	8	3	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	20	8	3	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	20	8	3	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	30	8	3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	30	8	3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	50	8	3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	30	8	3	
15.3	Amuse-gueules à base de poisson	20	8	3	

FARINE DE GRAINES DE CAROUBE

Farine de graines de caroube

SIN: 410

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

FARINE DE GRAINES DE CAROUBE

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.1	Lait (nature)	BPF		7	
01.1.1.2	Babeurre (nature)	5000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	1000	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	1000	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	1000	72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	20000		7	

FARINE DE GRAINES DE CAROUBE

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

FARINE DE KONJAC

Farine de konjac SIN: 425

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	2000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	10000		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	

FARINE DE KONJAC

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

FERROCYANURES

Ferrocyanure de sodium SIN: 535 Ferrocyanure de potassium SIN: 536

Ferrocyanure de calcium SIN: 538

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.1	Sel	14	24 & 107	Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	20	24	Adoptée	1999
12.2.2	Assaisonnements et condiments	20	24	Adoptée	1999

FUMARATES DE SODIUM

Fumarates de sodium SIN: 365

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

GALLATE DE PROPYLE

Gallate de propyle SIN: 310

GALLATE DE PROPYLE

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	200	15, 75 & 130	Adoptée	2001
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	90	2, 15 & 130	Adoptée	2001
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	100	15, 133 & 171	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200	15 & 130	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	200	15 & 130	Adoptée	2004
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	200	15 & 130	Adoptée	2004
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	200	15 & 130	Adoptée	2004
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	90	2, 15 & 130	Adoptée	2001
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50	15, 76 & 130	Adoptée	2001
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	200	15 & 130	Adoptée	2001
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200	15 & 130	Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1000	130	Adoptée	2001
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	200	15 & 130	Adoptée	2001
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	100	15 & 130	Adoptée	2001
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200	15 & 130	Adoptée	2001
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	200	15 & 130	3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	15 & 130	Adoptée	2001
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	90	2, 15 & 130	Adoptée	2001
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	100	15 & 130	Adoptée	2001
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	200	15 & 130	Adoptée	2001
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	200	15 & 130	Adoptée	2001
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	200	15 & 130	Adoptée	2001
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	15 & 130	Adoptée	2001
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	90	2, 15 & 130	Adoptée	2001

GALLATE DE PROPYLE

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	200	15 & 130	Adoptée	2001
12.5	Potages et bouillons	200	15 & 130	3	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	200	15 & 130	Adoptée	2001
12.6	Sauces et produits similaires	200	15 & 130	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	400	15 & 130	Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000	15 & 130	Adoptée	2001
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200	15 & 130	Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	200	15 & 130	Adoptée	2005

GLUCONATE DE CALCIUM

Gluconate de calcium

SIN: 578

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000	58	7	

GLUCONATE DE SODIUM

Gluconate de sodium

SIN: 576

Fonction: séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	

GLUCONATE DE SODIUM

Fonction: séquestrant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

GLUCONATE FERREUX

Gluconate ferreux

SIN: 579

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	150	23 & 48	Adoptée	1999

GLUCONO-DELTA-LACTONE

Glucono-delta-lactone

SIN: 575

Fonction: régulateur de l'acidité, agent levant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		4	

GLUCOSE OXYDASE D'ASPERGILLUS NIGER VAR.

Glucose oxydase d'Aspergillus niger

SIN: 1102

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

GLUCOSE OXYDASE D'ASPERGILLUS NIGER VAR.

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.1	Farines	780		4	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GLUTAMATE DE CALCIUM

Glutamate de calcium SIN: 623

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GLUTAMATE DE MAGNÉSIUM

Glutamate de magnésium SIN: 625

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GLUTAMATE MONOAMMONIÉ

Glutamate monoammonié SIN: 624

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GLUTAMATE MONOPOTASSIQUE

Glutamate monopotassique SIN: 622

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	

GLUTAMATE MONOPOTASSIQUE

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GLUTAMATE MONOSODIQUE

Glutamate monosodique SIN: 621

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

GLYCÉROL

Glycérol SIN: 422

Fonction: émulsifiant, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	

GLYCÉROL

Fonction: émulsifiant, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF	51	7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

GOMME ARABIQUE (GOMME D'ACACIA)

Gomme arabique (Gomme d'acacia) SIN: 414

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		4	

GOMME ARABIQUE (GOMME D'ACACIA)

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	15000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	15000		7	
02.2.1	Beurre	BPF		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	83000	79	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	83000		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1	Préparations pour nourrissons, préparations de suite et préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	BPF		4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		4	

GOMME ARABIQUE (GOMME D'ACACIA)

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent de remplissage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	20000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		4	
14.2.3	Vins	300		7	

GOMME GELLANE

Gomme gellane

SIN: 418

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

GOMME GELLANE

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	500		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	500		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME GUAR

Gomme guar

SIN: 412

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	6000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	20000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	20000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

GOMME GUAR

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	20000		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61 & 73	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000		7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	1000	14 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	1000	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	1000	14 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	20000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME KARAYA

Gomme karaya

SIN: 416

GOMME KARAYA

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	200		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	200		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME TARA

Gomme tara

SIN: 417

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

GOMME TARA

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	73	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	73	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

GOMME TARA

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME TRAGACANTHE

Gomme tragacathe SIN: 413

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	13000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	13000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	

GOMME TRAGACANTHE

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME XANTHANE

Gomme xanthane

SIN: 415

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.1	Lait (nature)	BPF		7	
01.1.1.2	Babeurre (nature)	3000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		4	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

GOMME XANTHANE

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	10000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	10000		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	160		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	5000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	20000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

GOMME-LAQUE

Gomme-laque

SIN: 904

Fonction: agent de charge, agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		Adoptée	2003
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	79	Adoptée	2003
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	BPF	3	Adoptée	2001

GOMME-LAQUE

Fonction: agent de charge, agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3	Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF	3	Adoptée	2003
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF		Adoptée	2003
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	BPF	3	Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	BPF	3	Adoptée	2001
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF	108	Adoptée	2001
15.0	Amuse-gueules salés	BPF	3	Adoptée	2001

GUANYLATE DE CALCIUM, 5'-

5'-Guanylate de calcium SIN: 629

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GUANYLATE DIPOTASSIQUE, 5'-

5'-Guanylate dipotassique SIN: 628

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

GUANYLATE DISODIQUE, 5'-

5'-Guanylate disodique SIN: 627

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	

GUANYLATE DISODIQUE, 5'

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

HEXAMÉTHYLÈNE-TÉTRAMINE

Hexaméthylène-tétramine SIN: 239

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	25	66	Adoptée	2001

HUILE DE RICIN

Huile de ricin SIN: 1503

Fonction: antiagglomérant, solvant de support, agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	350		Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500		Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	2100		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	1000		Adoptée	2007

HUILE DE SOJA OXYDÉE PAR CHAUFFAGE AYANT RÉAGI AVEC DES MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Huile de soja oxydée par chauffage avec des mono- et diglycérides d'acides gras SIN: 479

Fonction: émulsifiant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	5000		Adoptée	1999

HUILE MINÉRALE, VISCOSITÉ ÉLEVÉE

HUILE MINÉRALE, VISCOSITÉ ÉLEVÉE

Huile minérale, viscosité élevée SIN: 905d

Fonction: agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.2	Fruits secs	5000		Adoptée	2005
05.1	Produits cacaoisés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	2000	3	Adoptée	2004
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	2000	3	Adoptée	2004
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	2004
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	2000	3	Adoptée	2004
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	800	98	Adoptée	2004
07.0	Produits de boulangerie	3000	125	Adoptée	2004
08.2.3	Viande, volaille et gibier inclus, congelée, en pièces entières ou en morceaux	950	3	Adoptée	2004
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	950	3	Adoptée	2004

HUILE MINÉRALE, VISCOSITÉ MOYENNE ET FAIBLE (CATÉGORIE I)

Huile minérale, viscosité moyenne et faible SIN: 905e (catégorie I)

Fonction: agent d'enrobage, agent de glisse

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.2	Fruits secs	5000		Adoptée	2005
05.0	Confiserie	2000	3	Adoptée	2004
07.1.1	Pains et petits pains	3000	36 & 126	Adoptée	2004

HYDROXYBENZOATES, PARA-

para-Hydroxybenzoate d'éthyle SIN: 214 para-Hydroxybenzoate de méthyle SIN: 218

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2	Fromage affiné	500	27	6	
01.6.4	Fromage fondu	300	27	6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	500	27	6	

HYDROXYBENZOATES, PARA-

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	120	27	6	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	300	27	6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	300	27	6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000	27	6	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	12	27	6	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	12	27	6	
04.1.2.1	Fruits surgelés	800	27	6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	800	27	6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	800	27	6	
04.1.2.2	Fruits secs	800	27	6	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	800	27	6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	800	27	6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	27	6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000	27	6	
04.1.2.7	Fruits confits	1000	27	6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	800	27	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	800	27	6	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	12	27	6	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	12	27	6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	1000	27	6	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	300	27	6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	1000	27	6	

HYDROXYBENZOATES, PARA-

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	1000	27	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	300	27	6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	700	27	6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	300	27	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300	27	6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	2000	27	6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1500	27	6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	300	27	6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	300	27	6	
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	BPF	3 & 27	6	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	BPF	3 & 27	6	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	36	27	6	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	27	6	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	100	27	6	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	1500	27	3	
12.3	Vinaigres	100	27	6	
12.4	Moutardes	300	27	6	
12.5	Potages et bouillons	300	27	6	
12.6	Sauces et produits similaires	1000	27	6	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	300	27	6	
13.6	Compléments alimentaires	2000	27	3	
14.1.2.2	Jus de légumes	1000	27	6	
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	1000	27	6	

HYDROXYBENZOATES, PARA-

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.3.2	Nectar de légumes	200	27	6	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	200	27	6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000	27	6	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	450	27	6	
14.2.1	Bière et boissons maltées	200	27	6	
14.2.2	Cidre et poiré	200	27	6	
14.2.3	Vins	50	27	6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200	27	6	
14.2.5	Hydromel	200	27	6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	1000	27	6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	1000	27	3	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	300	27	6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000	27	6	

HYDROXYDE D'AMMONIUM

Hydroxyde d'ammonium SIN: 527

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	

HYDROXYDE DE CALCIUM

Hydroxyde de calcium SIN: 526

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006

HYDROXYDE DE CALCIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, affermissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.1	Beurre	BPF		Adoptée	2008
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000	58	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

HYDROXYDE DE MAGNÉSIUM

Hydroxyde de magnésium SIN: 528

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	

HYDROXYDE DE MAGNÉSIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

HYDROXYDE DE POTASSIUM

Hydroxyde de potassium SIN: 525

Fonction: régulateur de l'acidité, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

HYDROXYDE DE SODIUM

Hydroxyde de sodium SIN: 524

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
02.2.1	Beurre	BPF		Adoptée	2008
06.2.2	Amidons	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	

HYDROXYDE DE SODIUM

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.1.1	Préparations pour nourrissons	2000	55 & 72	7	
13.1.2	Préparations de suite	BPF	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	2000	55 & 72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

HYDROXYPROPYL-CELLULOSE

Hydroxypropyl-cellulose

SIN: 463

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

HYDROXYPROPYL-CELLULOSE

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

HYDROXYPROPYL-MÉTHYL-CELLULOSE

Hydroxypropyl-méthyl-cellulose SIN: 464

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

INDIGOTINE (CARMINE D'INDIGO)

INDIGOTINE (CARMINE D'INDIGO)

Indigotine (Carmine d'indigo)

SIN: 132

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	6	
01.6.1	Fromage frais	200	3	3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		6	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	100		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	200	3	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		6	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200		3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	300		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		6	
04.1.2.7	Fruits confits	200		6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		6	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	450	183	6	

INDIGOTINE (CARMINE D'INDIGO)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	450		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	450		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		6	
07.0	Produits de boulangerie	300		6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		6	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	6	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		6	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	6	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		6	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		6	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		6	
10.1	Œufs frais	300	4	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300		6	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	300		6	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		6	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	300		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		6	
12.4	Moutardes	300		6	
12.5	Potages et bouillons	300		6	
12.6	Sauces et produits similaires	500		6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		6	

INDIGOTINE (CARMINE D'INDIGO)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		6	
13.6	Compléments alimentaires	300		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	300		6	
14.2.2	Cidre et poiré	200		6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	300		6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	300		6	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		6	

INOSINATE DE CALCIUM, 5'-

5'-Inosinate de calcium SIN: 633

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

INOSINATE DE POTASSIUM

Inosinate de potassium SIN: 632

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

INOSINATE DISODIQUE, 5'-

5'-Inosinate disodique SIN: 631

INOSINATE DISODIQUE, 5'-

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

INVERTASE DE SACCHAROMYCES CEREVISIAEInvertase de *Saccharomyces cerevisiae* SIN: 1103

Fonction: stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	

ISOASCORBATE DE SODIUM

Isoascorbate de sodium SIN: 316

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	100		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	100		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	

ISOASCORBATE DE SODIUM

Fonction: antioxydant, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1500		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

ISOMALT (ISOMALTITOL)

Isomalt (Isomaltitol)

SIN: 953

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, agent d'enrobage, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	50000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100000		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	

ISOMALT (ISOMALTITOL)

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, agent d'enrobage, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	100000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	300000		4	

JAUNE DE QUINOLÉINE

Jaune de quinoléine

SIN: 104

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	7	
01.6.1	Fromage frais	BPF	3	7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF	3	7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	200		7	

JAUNE DE QUINOLÉINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	300	183	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épécés)	200		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	4 & 16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	

JAUNE DE QUINOLÉINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	

JAUNE DE QUINOLÉINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

JAUNE FCF

Jaune FCF

SIN: 110

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	Adoptée	2008
01.6.1	Fromage frais	300	3	Adoptée	2008
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	300		Adoptée	2008
01.6.4	Fromage fondu	200	3	Adoptée	2008
01.6.5	Produits similaires au fromage	300	3	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		6	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	300	161	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	50		Adoptée	2008
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	50		Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300	161	Adoptée	2008
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	300	161	Adoptée	2008
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	300	161	Adoptée	2008
04.1.2.7	Fruits confits	200	161	Adoptée	2008
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	300	161 & 182	Adoptée	2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	50	161	Adoptée	2008
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	300	4 & 16	Adoptée	2008
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	50	92	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	200	92	Adoptée	2008

JAUNE FCF

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	50		6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	400	161 & 183	Adoptée	2008
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300	161	Adoptée	2008
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300	161	Adoptée	2008
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		Adoptée	2008
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	300		Adoptée	2008
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300	161	Adoptée	2008
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	300	153	Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	50		Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épices)	50		Adoptée	2008
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	300	4 & 16	Adoptée	2008
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	300	16	Adoptée	2008
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	300	16	Adoptée	2008
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	135		Adoptée	2008
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	300	16	Adoptée	2008
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	300	16	Adoptée	2008
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	300	16	Adoptée	2008
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	300	16	Adoptée	2008
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	Adoptée	2008
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	300	4 & 16	Adoptée	2008
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	95	Adoptée	2008
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16	Adoptée	2008
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16 & 95	Adoptée	2008
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	300	95	Adoptée	2008
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		Adoptée	2008

JAUNE FCF

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16	Adoptée	2008
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	22	Adoptée	2008
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	300	16	Adoptée	2008
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	300	16	Adoptée	2008
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	300		Adoptée	2008
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	300		Adoptée	2008
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	95	Adoptée	2008
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	2008
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	50		Adoptée	2008
12.2.2	Assaisonnements et condiments	300		Adoptée	2008
12.4	Moutardes	300		Adoptée	2008
12.5	Potages et bouillons	50		Adoptée	2008
12.6	Sauces et produits similaires	300		Adoptée	2008
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		Adoptée	2008
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		Adoptée	2008
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2008
13.6	Compléments alimentaires	300		Adoptée	2008
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100	127 & 161	Adoptée	2008
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		Adoptée	2008
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		Adoptée	2008
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		Adoptée	2008
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		6	

LACTATE DE CALCIUM

Lactate de calcium

SIN: 327

LACTATE DE CALCIUM

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité, émulsifiant, affermissant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		4	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000	58	4	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	6000		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000	58	4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000	58	4	
12.1.2	Succédanés de sel	10000	58	4	
12.2.1	Fines herbes et épices	10000	51 & 58	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000	58	4	

LACTATE DE POTASSIUM

Lactate de potassium

SIN: 326

Fonction: antioxydant, régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	20000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

LACTATE DE SODIUM

LACTATE DE SODIUM

Lactate de sodium

SIN: 325

Fonction: régulateur de l'acidité, antioxydant, agent de charge, émulsifiant, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	2400		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2400		4	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	20000		7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

LACTATE FERREUX

Lactate ferreux

SIN: 585

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	150	23 & 48	Adoptée	1999

LACTITOL

LACTITOL

Lactitol SIN: 966

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	30000		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	30000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	30000		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	20000		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	30000		4	

LÉCITHINE

Lécithine SIN: 322(i)

Fonction: antioxydant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	

LÉCITHINE

Fonction: antioxydant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	30000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	30000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	5000		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	5000	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	5000	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	5000	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	15000		7	

LÉCITHINE

Fonction: antioxydant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

LUTEIN DE TAGETES ERECTA

Lutein de Tagetes erecta

SIN: 161b(i)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	100	52	4	
01.6.1	Fromage frais	BPF		4	
01.6.2	Fromage affiné	BPF		4	
01.6.4.1	Fromage fondu nature	BPF		4	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	100		4	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF		4	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		4	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		4	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		4	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	150		4	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	100		4	
04.1.2.7	Fruits confits	200		4	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		4	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		4	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		4	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF	4 & 16	4	

LUTEIN DE TAGETES ERECTA

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	BPF		4	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF		4	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	4	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	22	4	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	BPF		4	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		4	
10.2	Produits à base d'œufs	BPF		4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		4	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		4	
12.4	Moutardes	300		4	
12.5	Potages et bouillons	50		4	
12.6	Sauces et produits similaires	500	92	4	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		4	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		4	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	100		4	
13.6	Compléments alimentaires	300		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		4	
14.2.2	Cidre et poiré	200		4	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		4	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		4	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		4	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		4	

LYCOPÈNES

LYCOPÈNES

Lycopène (synthetic)

SIN: 160d(i)

Lycopène (Blakeslea trispora)

SIN: 160d(iii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	1000	52	3	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	100		3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	1000		3	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	100		3	
01.6.1	Fromage frais	100		3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	1000		3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	1000		3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	100		3	
01.6.3	Fromage de lactosérum	1000		3	
01.6.4.1	Fromage fondu nature	100		3	
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	2000		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	1000		3	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	1000		3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	1000		3	
01.8	Lactosérum et produits à base de lactosérum, à l'exception des fromages de lactosérum	100		3	
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	100		3	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10		3	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10		3	
02.2.1	Beurre	100		3	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	100		3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	100		3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	100		3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		3	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	1000		3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	1000		3	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1000		3	

LYCOPÈNES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	100		3	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000		3	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000		3	
04.1.2.7	Fruits confits	200		3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	100	182	3	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1000		3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	100		3	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	100		3	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	100		3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	100	92	3	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	200		3	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	100		3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	1000	183	3	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	1000		3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	1000		3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1000		3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000		3	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	1000	184	3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	1000		3	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	1000		3	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	1000	153	3	

LYCOPÈNES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150	173	3	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	1000		3	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	1000		3	
07.1.1	Pains et petits pains	1000		3	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	1000		3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	1000		3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	1000		3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	1000		3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	1000		3	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	1000		3	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	1000		3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1000		3	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000		3	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000		3	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000		3	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	1000		3	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	1000		3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	100		3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30	176	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	1000		3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1000		3	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	1000		3	
12.4	Moutardes	300		3	
12.5	Potages et bouillons	1000		3	
12.6	Sauces et produits similaires	1000		3	

LYCOPÈNES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1000		3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50000		3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1000		3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	1000		3	
13.6	Compléments alimentaires	50000		3	
14.1.2	Jus de fruits et de légumes	1000	127	3	
14.1.3.1	Nectar de fruits	1000		3	
14.1.3.2	Nectar de légumes	1000		3	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	1000	127	3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	1000	127	3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		3	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1000	160	3	
14.2.2	Cidre et poiré	200		3	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1000		3	
14.2.5	Hydromel	1000		3	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	1000		3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	1000		3	
15.0	Amuse-gueules salés	1000		3	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000		3	

LYSOZYME

Lysozyme

SIN: 1105

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2	Fromage affiné	BPF		Adoptée	1999
14.2.2	Cidre et poiré	500		Adoptée	2004
14.2.3	Vins	500		Adoptée	2004

LYSOZYME

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

MALATE DE CALCIUM, (DL-)

Malate de calcium, (DL-) SIN: 352(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.2.3	Vins	BPF		7	

MALATE DE SODIUM

Malate de sodium SIN: 350(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, humectant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

MALTITOL

Maltitol SIN: 965(i)

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	50000		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	300000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	300000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		4	

MALTITOL

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	100000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	50000		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	50000	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	100000		4	

MALTOL

Maltol SIN: 636

Fonction: exaltateur d'arôme, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	200		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	200		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	200		7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	200		7	

MALTOL

Fonction: exaltateur d'arôme, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	200		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	200		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	200		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	200		7	
14.2.2	Cidre et poiré	250		7	
14.2.3	Vins	250		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	250		7	

MANNITOL

Mannitol

SIN: 421

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		4	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	

MANNITOL

Fonction: antiagglomérant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	60000		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	60000	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

MÉTHYL-CELLULOSE

Méthyl-cellulose

SIN: 461

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	61	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	

MÉTHYL-CELLULOSE

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

MÉTHYL-ÉTHYL-CELLULOSE

Méthyl-éthyl-cellulose SIN: 465

Fonction: agent de charge, émulsifiant, agent moussant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Mono- et diglycérides d'acides gras SIN: 471

Fonction: antimoissant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	10000		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	5000		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	5000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	20000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	100000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	30000		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	6000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	5000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	5000	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	4000	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	4000	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	4000	72	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	18		7	

MONO- ET DIGLYCÉRIDES D'ACIDES GRAS

Fonction: antimoussant, agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

NÉOTAME

Néotame

SIN: 961

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	20	161	Adoptée	2007
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	65	161	Adoptée	2008
01.4.4	Produits similaires à la crème	33	161	Adoptée	2008
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	65	161	Adoptée	2008
01.6.5	Produits similaires au fromage	33	161	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100	161	Adoptée	2007
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10	161	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	100	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.1	Fruits surgelés	100	161	Adoptée	2008
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	65	161	Adoptée	2007
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.12	Fruits cuits	65	161	Adoptée	2007
04.1.2.2	Fruits secs	100	161	Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	33	161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	70	161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	70	161	Adoptée	2007
04.1.2.7	Fruits confits	65	161	Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	100	161	Adoptée	2007
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	33	161	Adoptée	2008

NÉOTAME

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	33	161	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	10	144	Adoptée	2007
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	33	161	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	33	161	Adoptée	2008
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	33	161	Adoptée	2007
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	33	161	Adoptée	2007
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	33	161	Adoptée	2008
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	33	97 & 161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100	161	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	80	161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	100	161	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	330	158 & 161	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1000	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	100	161	Adoptée	2007
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	160	161	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	33	161	Adoptée	2007
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	70	161	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	80	161 & 165	Adoptée	2008
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10	161	Adoptée	2008
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10	161	Adoptée	2008

NÉOTAME

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	100	161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	70	159	Adoptée	2007
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	32	161	Adoptée	2008
12.3	Vinaigres	12	161	Adoptée	2008
12.4	Moutardes	12		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	20	161	Adoptée	2007
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	65		Adoptée	2007
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	70		Adoptée	2007
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	12		Adoptée	2007
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	12		Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	33	161 & 166	Adoptée	2007
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	33		Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	33		Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	65		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	90		Adoptée	2007
14.1.3.2	Nectar de légumes	65	161	Adoptée	2007
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	65	127 & 161	Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	33	161	Adoptée	2007
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	50	160	Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	33		Adoptée	2007
15.0	Amuse-gueules salés	32		Adoptée	2007

NISINE

Nisine

SIN: 234

NISINE

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1	Lait et boissons lactées	500	28	3	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	500	28	3	
01.3	Lait concentré et produits similaires (nature)	500	28	3	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	500	28	3	
01.4.3	Crème épaisse (nature)	10	28	6	
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	500	28	3	
01.6.1	Fromage frais	500	28	3	
01.6.1	Fromage frais	12.5	28	6	
01.6.2	Fromage affiné	12.5	28	6	
01.6.2	Fromage affiné	500	28	3	
01.6.4	Fromage fondu	250	28	6	
01.6.4	Fromage fondu	500	28	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	12.5	28	6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	500	28	3	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	12.5	28	Adoptée	2006
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	500	28	3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	500	28	3	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	BPF	28	6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	3	28	6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	250	28	6	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	28	3	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF	28	3	
12.5.1	Potages et bouillons prêts à consommer, incluant ceux en conserve, en bouteille ou surgelés	BPF	28	6	

NITRATES

Nitrate de sodium

SIN: 251

Nitrate de potassium

SIN: 252

Fonction: agent de rétention de la couleur, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

NITRATES

Fonction: agent de rétention de la couleur, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	40	30	7	
01.6.2	Fromage affiné	40	30	7	
01.6.4	Fromage fondu	40	30	7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	40	30	7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	150	30	7	
08.2.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse)	1600	30	7	
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	450	30	7	
08.2.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non cuite fermentée	450	30	7	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	365	30	7	
08.2.3	Viande, volaille et gibier inclus, congelée, en pièces entières ou en morceaux	220	30	7	
08.3.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée et finement hachée	1250	30	7	
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	365	30	7	
08.3.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non traitée thermiquement, transformée, finement hachée et fermentée	365	30	7	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	365	30	7	
08.3.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et congelée	365	30	7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	150	30	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	150	30	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	365	22 & 30	7	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	220	30	7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	70	30 & 31	7	

NITRITES

Nitrite de potassium

SIN: 249

Nitrite de sodium

SIN: 250

Fonction: agent de rétention de la couleur, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	20	32	7	
01.6.2	Fromage affiné	20	32	7	

NITRITES

Fonction: agent de rétention de la couleur, agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.4	Fromage fondu	20	32	7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	20	32	7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	130	32	7	
08.2.1.1	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse)	420	32	7	
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	300	32	7	
08.2.1.3	Viande, volaille et gibier inclus, non cuite fermentée	130	32	7	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	170	32	7	
08.2.3	Viande, volaille et gibier inclus, congelée, en pièces entières ou en morceaux	170	32	7	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	130	32	7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	130	32	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	100	32	4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	130	22 & 32	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	5	32	7	

NOIR BRILLANT (NOIR PN)

Noir brillant (Noir PN)

SIN: 151

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52	7	
01.6.1	Fromage frais	BPF	3	7	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	BPF		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF	3	7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	

NOIR BRILLANT (NOIR PN)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	200		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	300	183	7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	200		7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	200		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	4 & 16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	

NOIR BRILLANT (NOIR PN)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		7	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		7	

NOIR BRILLANT (NOIR PN)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

OCTÉNYLE SUCCITANE D'AMIDON SODIQUE

Octényle succinate d'amidon sodique SIN: 1450

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	50000		7	

ORTHO-PHÉNYLPHÉNOLS

ortho-Phénylphénol

SIN: 231

ortho-Phénylphénol de sodium

SIN: 232

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	12	49	Adoptée	1999

OXYDE DE CALCIUM

Oxyde de calcium

SIN: 529

Fonction: régulateur de l'acidité, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		4	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	

OXYDE DE CHLORINE

OXYDE DE CHLORINE

Peroxyde de chlore SIN: 926

Fonction: agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.1	Farines	2500	87	Adoptée	2001

OXYDE DE MAGNÉSIUM

Oxyde de magnésium SIN: 530

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
12.1.1	Sel	BPF		Adoptée	2006

OXYDES DE FER

Oxyde de fer, noir SIN: 172(i) Oxyde de fer, rouge SIN: 172(ii)

Oxyde de fer, jaune SIN: 172(iii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	20	52	Adoptée	2008
01.6.1	Fromage frais	BPF		6	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		Adoptée	2005
01.6.4	Fromage fondu	50		Adoptée	2005
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100		Adoptée	2005
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	350		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		Adoptée	2005
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	1000	4 & 16	Adoptée	2008
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	300		Adoptée	2005
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200		Adoptée	2005
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	2005
04.1.2.7	Fruits confits	250		Adoptée	2005
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	200		Adoptée	2005

OXYDES DE FER

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	BPF	92	6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	BPF		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	200			Adoptée 2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	10000		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	100			Adoptée 2005
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	75			Adoptée 2005
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	75			Adoptée 2005
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	100			Adoptée 2005
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1000	72		Adoptée 2005
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	250	22		Adoptée 2005
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	100			Adoptée 2005
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	50		3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		6	
10.1	Œufs frais	BPF	4		Adoptée 2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	BPF		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	1000			Adoptée 2005
12.4	Moutardes	BPF		6	
12.5	Potages et bouillons	100			Adoptée 2005
12.6	Sauces et produits similaires	75			Adoptée 2005
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	BPF		6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	BPF		6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	BPF		6	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	BPF		6	

OXYDES DE FER

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.6	Compléments alimentaires	BPF		6	
14.1.3.2	Nectar de légumes	BPF		6	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	BPF		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		Adoptée	2005
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	500		Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	400		Adoptée	2005

PAPAÏNE

Papaïne

SIN: 1101(ii)

Fonction: exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	1000		7	
06.2.1	Farines	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

PECTINES

Pectines

SIN: 440

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	10000		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	

PECTINES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	20000		7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	20000	16	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41 & 61	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.2	Préparations de suite	10000	72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	20000		7	
14.1.2.1	Jus de fruits	BPF	35	Adoptée	2005
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	BPF	35 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.1	Nectar de fruits	BPF		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	3000		4	

PECTINES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	BPF	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	3000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

PÉROXYDE DE BENZOÏLE

Peroxyde de benzoyle SIN: 928

Fonction: agent de blanchiment (autres que pour les farines), agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	100	74	Adoptée	2007
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	100	147	Adoptée	2005
06.2.1	Farines	75		Adoptée	2007

PHOSPHATE D'AMIDON

Phosphate d'amidon SIN: 1410

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	50000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON

PHOSPHATE DE DIAMIDON

Phosphate de diamidon SIN: 1412

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	200		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	200		4	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	5000	72 & 150	7	
13.1.2	Préparations de suite	5000	72 & 150	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	5000	72 & 150	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	60000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ

Phosphate de diamidon acétylé SIN: 1414

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON ACÉTYLÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	10000		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	5000	72 & 150	7	
13.1.2	Préparations de suite	5000	72 & 150	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	5000	72 & 150	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	60000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Phosphate de diamidon hydroxypropylé SIN: 1442

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

PHOSPHATE DE DIAMIDON HYDROXYPROPYLÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000			Adoptée 2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON PHOSPHATÉ

Phosphate de diamidon phosphaté SIN: 1413

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	200		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	200		4	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	5000	72 & 150	7	
13.1.2	Préparations de suite	5000	72 & 150	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	5000	72 & 150	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	60000		7	

PHOSPHATE DE DIAMIDON PHOSPHATÉ

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	10000		7	

PHOSPHATES

Acide orthophosphorique	SIN: 338	Orthophosphate monosodique	SIN: 339(i)
Orthophosphate disodique	SIN: 339(ii)	Orthophosphate trisodique	SIN: 339(iii)
Orthophosphate monopotassique	SIN: 340(i)	Orthophosphate dipotassique	SIN: 340(ii)
Orthophosphate tripotassique	SIN: 340(iii)	Orthophosphate monocalcique	SIN: 341(i)
Orthophosphate dicalcique	SIN: 341(ii)	Orthophosphate tricalcique	SIN: 341(iii)
Orthophosphate de monammonium	SIN: 342(i)	Orthophosphate de diammonium	SIN: 342(ii)
Phosphate de monomagnésium	SIN: 343(i)	Orthophosphate de dimagnésium	SIN: 343(ii)
Orthophosphate de trimagnésium	SIN: 343(iii)	Diphosphate disodique	SIN: 450(i)
Diphosphate trisodique	SIN: 450(ii)	Diphosphate tetrasodique	SIN: 450(iii)
Diphosphate tétrapotassique	SIN: 450(v)	Diphosphate dicalcique	SIN: 450(vi)
Diphosphate biacide de calcium	SIN: 450(vii)	Triphosphate pentasodique	SIN: 451(i)
Triphosphate pentapotassique	SIN: 451(ii)	Polyphosphate sodique	SIN: 452(i)
Polyphosphate potassique	SIN: 452(ii)	Polyphosphate de sodium-calcium	SIN: 452(iii)
Polyphosphate calcique	SIN: 452(iv)	Polyphosphate d'ammonium	SIN: 452(v)
Phosphate d'os	SIN: 542		

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	1500	33	3	
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	1320	33	6	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	2200	33	3	
01.3.1	Lait concentré (nature)	880	33 & 34	6	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	22000	33	6	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	2200	33	6	
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	4400	33	6	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	4400	33	3	
01.6.1	Fromage frais	10000	33	6	

PHOSPHATES

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.2	Fromage affiné	880	33	6	
01.6.4	Fromage fondu	14050	33	6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	13200	33	6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10500	33	3	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	880	33	6	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	4400	33	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	220	33	6	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	220	33	6	
02.2.1	Beurre	880	33 & 34	Adoptée	2008
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	2200	33	6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	2200	33	6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	7000	33	6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	12000	33	6	
04.1.2.1	Fruits surgelés	200	33	6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	2200	33	6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	7000	33	6	
04.1.2.2	Fruits secs	10	33	6	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	2200	33	3	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	1100	33	6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200	33	6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	530	33	6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1100	33	6	
04.1.2.7	Fruits confits	10	33	6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	7000	33	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	7000	33	6	
04.2.1.1	Légumes non traités (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses (dont le soja) et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	200	33	6	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1760	16 & 33	6	

PHOSPHATES

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	5600	33 & 76	3	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	5000	33 & 76	6	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	5000	33 & 76	6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	2200	33	6	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	2200	33	6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	2200	33 & 76	6	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	2200	33	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	2200	33 & 76	6	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	2200	33 & 76	6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	6000	33	6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	220	33	6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	2200	33	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	2200	33	6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	2200	33	6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	44000	33	6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	7000	33	6	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	440	33	6	
06.2.1	Farines	11900	33	6	

PHOSPHATES

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.2	Amidons	6200	33	3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	2200	33	6	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	2000	33	3	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2200	33	6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	2200	33	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	7000	33	6	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	5600	33	3	
07.0	Produits de boulangerie	9300	33	6	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	1100	33	6	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	2200	33	6	
08.2.1	Viande, volaille et gibier inclus, transformée non cuite	2200	33	6	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	3100	33	6	
08.2.3	Viande, volaille et gibier inclus, congelée, en pièces entières ou en morceaux	2200	33	6	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	2200	33	6	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1100	33	6	
09.1.1	Poisson frais	BPF	33	6	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2200	33	6	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2200	33	6	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2200	33	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	2200	33	6	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	2200	33	6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2200	33	3	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	2200	33	3	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	2200	33	6	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	2200	33	3	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	2200	33	6	

PHOSPHATES

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2200	33	6	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	4400	33 & 67	6	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	1290	33	6	
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	BPF	33	6	
10.3	Œufs en conserve, incluant les œufs conservés en base alcaline, salés et en boîte	1000	33	6	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	7000	33	6	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	6600	33 & 56	Adoptée	2006
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1320	33	6	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	1000	33	6	
12.1.1	Sel	8800	33	Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	4400	33	6	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	33	6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	4400	33	3	
12.4	Moutardes	1320	33	6	
12.5.1	Potages et bouillons prêts à consommer, incluant ceux en conserve, en bouteille ou surgelés	1320	33	6	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	6600	33	6	
12.6	Sauces et produits similaires	8000	33	6	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	BPF	33	6	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	2200	33	6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	2200	33	6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	2200	33	6	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	2200	33	6	
13.6	Compléments alimentaires	2200	33	6	
14.1.2.1	Jus de fruits	1000	33, 40 & 122	Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	2500	33 & 88	6	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	1000	33, 40, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	2500	3 & 88	6	

PHOSPHATES

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, régulateur de l'acidité, agent de rétention de la couleur, émulsifiant, affermissant, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.3.1	Nectar de fruits	1000	33, 40 & 122	Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	2500	33 & 88	6	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	1000	33, 40, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	2500	3 & 88	6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	12000	33	6	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	880	33	6	
14.2.1	Bière et boissons maltées	440	33	6	
14.2.2	Cidre et poiré	880	33	6	
14.2.3	Vins	440	33	6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	440	33	6	
14.2.5	Hydromel	440	33	6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	440	33	6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	12000	33	6	
15.0	Amuse-gueules salés	2200	33	6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	2000	33	6	

PHOSPHATES DE SODIUM-ALUMINIUM

Phosphate de sodium-aluminium-acide SIN: 541(i) Phosphate de sodium-aluminium-basique SIN: 541(ii)

Fonction: régulateur de l'acidité, émulsifiant, agent levant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	670	6	3	
01.6.4	Fromage fondu	35000	29	6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	2000	6	6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	2000	6	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	2000	6	6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	2000	6 & 72	6	

PHOSPHATES DE SODIUM-ALUMINIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, émulsifiant, agent levant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	350	29	3	
06.2.1	Farines	45000	29	6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	2000	6	6	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	1600	6	6	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	2000	6	6	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	2000	6	6	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	2000	6	6	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	15300	29	6	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	190	6 & 41	6	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	2000	6	6	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	2000	6 & 127	6	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	2000	6 & 127	6	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	2000	6 & 127	6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	190	6	6	

PIMARICINE (NATAMYCINE)

Pimaricine (Natamycine)

SIN: 235

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	40	3 & 80	Adoptée	2006
01.6.2	Fromage affiné	40	3 & 80	Adoptée	2006
01.6.4	Fromage fondu	40	3 & 80	Adoptée	2006
01.6.5	Produits similaires au fromage	40	3 & 80	Adoptée	2006
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	40	3 & 80	Adoptée	2006
08.2.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée et séchée (viande salée incluse)	6		Adoptée	2001
08.3.1.2	Viande, volaille et gibier inclus, saumurée (viande salée incluse), non traitée thermiquement, transformée finement hachée et séchée	20	3 & 81	Adoptée	2001

POLYDÉCÈNES HYDROGÉNÉS

POLYDÉCÈNES HYDROGÉNÉS

Polydécènes hydrogénés SIN: 907

Fonction: agent d'enrobage

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.2	Fruits secs	2000		4	
05.2.2	Confiseries tendres	2000		4	

POLYDEXTROSES A ET N

Polydextroses A et N SIN: 1200

Fonction: agent de charge, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.2	Cassonade à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		7	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

POLYDIMÉTYLSILOXANE

Polydiméthylsiloxane SIN: 900a

Fonction: antiagglomérant, antimoissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	10		Adoptée	1999
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	10		Adoptée	2006

POLYDIMÉTHYLSILOXANE

Fonction: antiagglomérant, antimoissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10	152	Adoptée	2007
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	10		Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	10		Adoptée	1999
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	10		Adoptée	1999
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	30		Adoptée	1999
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	10		Adoptée	1999
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	110		Adoptée	1999
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	10	15	Adoptée	1999
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	10		Adoptée	1999
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	10		Adoptée	1999
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	10		Adoptée	1999
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	50		Adoptée	2004
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10		Adoptée	2008
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	10		Adoptée	1999
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	10		Adoptée	1999
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	100		Adoptée	1999
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	50	153	Adoptée	2007
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	10		Adoptée	1999
12.5	Potages et bouillons	10		Adoptée	1999
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		Adoptée	2004
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		Adoptée	2004

POLYDIMÉTHYLSILOXANE

Fonction: antiagglomérant, antimoissant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	50		Adoptée	2004
13.6	Compléments alimentaires	50		Adoptée	2004
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	20		Adoptée	1999
14.2.1	Bière et boissons maltées	10		Adoptée	1999
14.2.2	Cidre et poiré	10		Adoptée	1999
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	10		Adoptée	1999

POLYÉTHYLÈNE GLYCOL

Polyéthylène glycol

SIN: 1521

Fonction: adjuvant, antimoissant, solvant de support, émulsifiant, exaltateur d'arôme, agent d'enrobage, agent de glisse, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		Adoptée	2001
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		Adoptée	2001
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	10000		Adoptée	2001
13.6	Compléments alimentaires	70000		Adoptée	2001
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000		Adoptée	2001

POLYSORBATES

Monolaurate de polyoxyéthylène de sorbitane (20)

SIN: 432

Monooléate de polyoxyéthylène de sorbitane (20)

SIN: 433

Monopalmitate de polyoxyéthylène de sorbitane (20)

SIN: 434

Monostéarate de polyoxyéthylène de sorbitane (20)

SIN: 435

Tristéarate de polyoxyéthylène de sorbitane (20) SIN: 436

Fonction: adjuvant, antimoissant, émulsifiant, agent de traitement des farines, agent moussant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	3000		Adoptée	2008
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	4000		Adoptée	2007
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	1000		Adoptée	2008

POLYSORBATES

Fonction: adjuvant, antimoussant, émulsifiant, agent de traitement des farines, agent moussant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	1000		Adoptée	2008
01.4.3	Crème épaisse (nature)	1000		Adoptée	2008
01.4.4	Produits similaires à la crème	5000		Adoptée	2005
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	4000		Adoptée	2007
01.6.1	Fromage frais	80	38	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	3000		Adoptée	2007
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000	102	Adoptée	2007
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000	102	Adoptée	2007
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	5000	102	Adoptée	2007
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	5000	102	Adoptée	2007
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	3000	102	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000		Adoptée	2005
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	3000		Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1000	154	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	3000		Adoptée	2007
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	3000		Adoptée	2007
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	500		Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	1000		Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	5000	101	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	5000		Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	1000		Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	5000		Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	3000		Adoptée	2007
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000		Adoptée	2008
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000	153	Adoptée	2007
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	3000		Adoptée	2005

POLYSORBATES

Fonction: adjuvant, antimoussant, émulsifiant, agent de traitement des farines, agent moussant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	5000	2	Adoptée	2007
07.1.1	Pains et petits pains	3000		Adoptée	2008
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	5000	11	Adoptée	2008
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	3000	11	Adoptée	2008
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	3000	11	Adoptée	2008
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	3000	11	Adoptée	2008
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	3000	11	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	3000		Adoptée	2008
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	5000		Adoptée	2007
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	5000		Adoptée	2007
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1500		Adoptée	2007
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	3000		Adoptée	2007
12.1.1	Sel	10		Adoptée	2006
12.2.1	Fines herbes et épices	2000		Adoptée	2008
12.2.2	Assaisonnements et condiments	5000		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	1000		Adoptée	2005
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	3000		Adoptée	2007
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	5000		Adoptée	2007
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	5000	127	Adoptée	2007
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	5000		Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	2000		Adoptée	2007
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1000		Adoptée	2005
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1000		Adoptée	2005
13.6	Compléments alimentaires	25000		Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500	127	Adoptée	2007
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	120		Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	120		Adoptée	2007

POLYSORBATES

Fonction: adjuvant, antimoussant, émulsifiant, agent de traitement des farines, agent moussant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000		6	

POLYVINYLPIRROLIDONE

Polyvinylpyrrolidone

SIN: 1201

Fonction: adjuvant, émulsifiant, agent d'enrobage, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		Adoptée	1999
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	10000		Adoptée	1999
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	3000		Adoptée	1999
12.3	Vinaigres	40		Adoptée	1999
13.6	Compléments alimentaires	BPF		Adoptée	1999
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	500		Adoptée	1999
14.2.1	Bière et boissons maltées	10	36	Adoptée	1999
14.2.2	Cidre et poiré	2	36	Adoptée	1999

PONCEAU 4R (VOCHENILLE ROUGE A)

Ponceau 4R (Rouge de cochenille A)

SIN: 124

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	150	52 & 161	Adoptée	2008
01.6.1	Fromage frais	100	3 & 161	Adoptée	2008
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		Adoptée	2008
01.6.4.2	Fromages fondus aromatisés, y compris ceux contenant des fruits, des légumes, de la viande, etc.	100		Adoptée	2008
01.6.5	Produits similaires au fromage	100	3	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150	161	Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	50		Adoptée	2008
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	50		Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	50	161	Adoptée	2008
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	300	161	Adoptée	2008

PONCEAU 4R (VOCHENILLE ROUGE A)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	100	161	Adoptée	2008
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500	161	Adoptée	2008
04.1.2.7	Fruits confits	200	161	Adoptée	2008
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	50	161 & 182	Adoptée	2008
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	50	161	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500	161	Adoptée	2008
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	50		6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	100		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	300	161 & 183	Adoptée	2008
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	50		Adoptée	2008
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300	161	Adoptée	2008
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		Adoptée	2008
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	50		Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	50		Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	50		Adoptée	2008
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	500	16	Adoptée	2008
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16 & 95	Adoptée	2008
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16 & 95	Adoptée	2008
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500	95	Adoptée	2008
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		Adoptée	2008
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	22	Adoptée	2008
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		Adoptée	2008
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	100		Adoptée	2008
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		Adoptée	2008

PONCEAU 4R (VOCHENILLE ROUGE A)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.1	Oufs frais	500	4	Adoptée	2008
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	50		Adoptée	2008
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300	159	Adoptée	2008
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		Adoptée	2008
12.4	Moutardes	300		Adoptée	2008
12.5	Potages et bouillons	50		Adoptée	2008
12.6	Sauces et produits similaires	50		Adoptée	2008
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	200		Adoptée	2008
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		Adoptée	2008
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		Adoptée	2008
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2008
13.6	Compléments alimentaires	300		Adoptée	2008
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50		Adoptée	2008
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200		Adoptée	2008
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		Adoptée	2008
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		Adoptée	2008
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		Adoptée	2008
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		6	

PROPIONATE DE CALCIUM

Propionate de calcium

SIN: 282

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	3000	70	Adoptée	2006
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	1000		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	1000		4	

PROPIONATE DE CALCIUM

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	1000		4	

PROPIONATE DE SODIUM

Propionate de sodium SIN: 281

Fonction: agent de conservation

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	3000	70	Adoptée	2006

PROPYLÈNE GLYCOL

Propylène glycol SIN: 1520

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antimoussant, solvant de support, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	6000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	25000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	25000		7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	200000		7	
04.1.2.2	Fruits secs	50000		7	
04.1.2.7	Fruits confits	50000		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	200000		7	
04.2.1	Légumes frais (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50000		7	
04.2.2	Légumes transformés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50000	79	7	
05.0	Confiserie	240000		7	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	20000		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20000		4	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	500	72	7	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	10000		7	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	50000		7	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	10000		7	

PROPYLÈNE GLYCOL

Fonction: adjuvant, antiagglomérant, antimoussant, solvant de support, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	10000		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	20000	22	7	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	970000		7	
12.4	Moutardes	15000		7	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	500	127	7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	800		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	500		7	
13.6	Compléments alimentaires	2000		4	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	3000		7	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	3000		7	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	200000		7	
14.2	Boissons alcoolisées, incluant les produits comparables à teneur faible ou nulle en alcool	50000		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	300		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	50000		7	

PROTÉASE

Protéase

SIN: 1101(i)

Fonction: enzyme, exaltateur d'arôme, agent de traitement des farines, agent d'enrobage

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.2.1	Farines	BPF		Adoptée	1999
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

PROTOXYDE D'AZOTE

PROTOXYDE D'AZOTE

Protoxyde d'azote

SIN: 942

Fonction: gaz propulseur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.1	Laits fermentés (nature), non traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.1	Fruits frais non traités	BPF		7	
04.1.1.3	Fruits frais épluchés et/ou coupés	BPF		7	
04.2.1.1	Légumes non traités (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses (dont le soja) et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.1	Œufs frais	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	

PROTOXYDE D'AZOTE

Fonction: gaz propulseur

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

PULLULAN

Pullulan SIN: 1204

Fonction: agent d'enrobage

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1	Fruits frais	30000		4	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	30000		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	30000		4	
06.2.1	Farines	50000		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	10000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	10000		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30000		4	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	20000		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	20000		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	10000		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	30000		4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	30000		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	4000		4	

RÉSINE DE GAÏAC

Résine de gaïac SIN: 314

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	1000		Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	1000		Adoptée	2006

RÉSINE DE GAÏAC

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1500		Adoptée	1999
12.6	Sauces et produits similaires	600	15	Adoptée	2004

RIBOFLAVINES

Riboflavine, synthétique

SIN: 101(i)

Riboflavine 5'-phosphate sodique

SIN: 101(ii)

Riboflavine (*Bacillus subtilis*)

SIN: 101(iii)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	Adoptée	2008
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	300		Adoptée	2005
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	300		Adoptée	2005
01.6.1	Fromage frais	300		Adoptée	2005
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	300		Adoptée	2005
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	300		Adoptée	2005
01.6.4	Fromage fondu	300		Adoptée	2005
01.6.5	Produits similaires au fromage	300		Adoptée	2005
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		Adoptée	2005
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	300		Adoptée	2005
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	300		Adoptée	2008
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		Adoptée	2005
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	500		Adoptée	2005
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	300	4 & 16	Adoptée	2008
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	500		Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		Adoptée	2005
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	300		Adoptée	2005
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200		Adoptée	2005
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		Adoptée	2005
04.1.2.7	Fruits confits	300		Adoptée	2005
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	300	182	Adoptée	2008

RIBOFLAVINES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		Adoptée	2005
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	300	4 & 16	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		Adoptée	2005
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	300	92	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		Adoptée	2008
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	1000		Adoptée	2005
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	1000		Adoptée	2005
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1000		Adoptée	2005
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000		Adoptée	2005
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300		Adoptée	2005
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	300	153	Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		Adoptée	2005
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	300		Adoptée	2005
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	300		Adoptée	2005
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	1000	16	Adoptée	2008
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	1000	16	Adoptée	2008
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1000	16	Adoptée	2008
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1000	95	Adoptée	2008
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16	Adoptée	2005
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16	Adoptée	2005
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	300	95	Adoptée	2008
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	300		Adoptée	2008

RIBOFLAVINES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	16	Adoptée	2005
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	300	22	Adoptée	2005
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	300	16	Adoptée	2005
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	300	16	Adoptée	2005
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	300		Adoptée	2005
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	300		Adoptée	2005
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	Adoptée	2008
10.1	Œufs frais	300	4	Adoptée	2005
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300		Adoptée	2005
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	300		Adoptée	2005
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		Adoptée	2005
12.2.2	Assaisonnements et condiments	350		Adoptée	2005
12.4	Moutardes	300		Adoptée	2005
12.5	Potages et bouillons	200		Adoptée	2005
12.6	Sauces et produits similaires	350		Adoptée	2005
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	300		Adoptée	2005
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	300		Adoptée	2005
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	300		Adoptée	2005
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		Adoptée	2005
13.6	Compléments alimentaires	300		Adoptée	2005
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	50		Adoptée	2005
14.2.2	Cidre et poiré	300		Adoptée	2005
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	300		Adoptée	2005
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	100		Adoptée	2005

RIBOFLAVINES

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	1000		Adoptée	2005
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	1000		Adoptée	2005

RIBONUCLÉOTIDES CALCIQUES, 5'-

5'-Ribonucléotides calciques

SIN: 634

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	

RIBONUCLÉOTIDES DISODIQUES, 5'-

5'-Ribonucléotides disodiques

SIN: 635

Fonction: exaltateur d'arôme

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

ROUGE 2G

Rouge 2G

SIN: 128

ROUGE 2G

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	25	4 & 16	7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	BPF		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	BPF		7	

ROUGE ALLURA AC

Rouge allura AC

SIN: 129

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	6	
01.6.1	Fromage frais	200	3	3	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		6	
01.6.4	Fromage fondu	200		6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	300	3	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	BPF		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	800		6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		6	
04.1.2.7	Fruits confits	300		6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	800	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		6	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		6	

ROUGE ALLURA AC

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	300		6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	300	183	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	300		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	348		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	467		6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		6	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	500		6	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300		6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		6	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	300		6	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	300		6	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	2200		6	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	300		6	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	300		6	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	25		6	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	500	16	6	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	95	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		6	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	6	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		6	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		6	
10.1	Œufs frais	100	4	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300		6	

ROUGE ALLURA AC

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		6	
12.4	Moutardes	300		6	
12.5	Potages et bouillons	300		6	
12.6	Sauces et produits similaires	500		6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		6	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		6	
13.6	Compléments alimentaires	300		6	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	300		6	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	300		6	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	1572		6	
14.2.2	Cidre et poiré	200		6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	300		6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		6	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		6	

ROUGE DE BETTERAVE

Rouge de betterave

SIN: 162

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	

ROUGE DE BETTERAVE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	4 & 16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	4 & 16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF	184	7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	4 & 16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF	4, 16 & 117	7	
09.1.1	Poisson frais	BPF	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	BPF	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	22	7	
10.1	Œufs frais	BPF	4	7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	BPF		7	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	BPF		7	

SACCHARINES

Saccharine	SIN: 954(i)	Saccharine de calcium	SIN: 954(ii)
Saccharine de potassium	SIN: 954(iii)	Saccharine de sodium	SIN: 954(iv)

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
-------------	---------------------	-----------------	-------	-------	-------

SACCHARINES

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	80	161	Adoptée	2007
01.6.5	Produits similaires au fromage	100	161	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100	161	Adoptée	2007
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	100	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100	161	Adoptée	2007
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	160	161	Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	160	144	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200	161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	200	161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	200	161	Adoptée	2007
04.1.2.7	Fruits confits	2000	161	3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	200	161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	100	161	Adoptée	2007
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	161	Adoptée	2008
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	161	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	160	144	Adoptée	2007
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	160	144 & 161	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	160	161	Adoptée	2008
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	161	Adoptée	2008
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	200	161	Adoptée	2008

SACCHARINES

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	160	144 & 161	Adoptée	2008
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	100	97 & 161	Adoptée	2008
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	80	161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	200	161	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	500	161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500	161	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500	161 & 163	Adoptée	2007
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	2500	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500	161	Adoptée	2007
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	100	161	Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	100	161	Adoptée	2007
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épices)	170	165	Adoptée	2007
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	500	161	Adoptée	2008
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	500	161	Adoptée	2008
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500	161	Adoptée	2008
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	160	144	Adoptée	2007
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	160	144	Adoptée	2007
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	160	144	Adoptée	2007
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	144	Adoptée	2007
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	100	144	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300	159	Adoptée	2008
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.2.2	Assaisonnements et condiments	1500	161	Adoptée	2008
12.3	Vinaigres	300		Adoptée	2008
12.4	Moutardes	320		Adoptée	2007

SACCHARINES

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.5	Potages et bouillons	110	161	Adoptée	2007
12.6	Sauces et produits similaires	160		Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	200	161 & 166	6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	200		Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	300		Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	200		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	1200		Adoptée	2007
14.1.3.1	Nectar de fruits	80		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	80	161	Adoptée	2008
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	80	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	300	127 & 161	6	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	300	161	Adoptée	2008
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punchs et boissons similaires	300	161	Adoptée	2008
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	300	127 & 161	Adoptée	2008
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	200	160	Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	80		Adoptée	2007
15.0	Amuse-gueules salés	100		Adoptée	2007

SEL D'ASPARTAME-ACESULFAME

Sel d'aspartame-acesulfame

SIN: 962

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	790	113 & 145	3	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	1130	113	3	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	4540	113	3	
01.4.4	Produits similaires à la crème	1550	119	3	

SEL D'ASPARTAME-ACESULFAME

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	3100	119	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	790	113	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	1130	113 & 145	3	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1550	119	3	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1130	113 & 145	3	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1550	119 & 145	3	
04.1.2.1	Fruits surgelés	1130	113	3	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	790	113	3	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	790	113	3	
04.1.2.12	Fruits cuits	1130	113	3	
04.1.2.2	Fruits secs	1130	113	3	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	450	113 & 144	3	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	790	113 & 145	3	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	119 & 138	3	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	2270	113 & 138	3	
04.1.2.7	Fruits confits	1130	113	3	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	790	113 & 138	3	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	790	113 & 145	3	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	460	119 & 144	3	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	790	113	3	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	4660	119	3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	790	113 & 145	3	

SEL D'ASPARTAME-ACESULFAME

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	2270	113	3	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	1130	113	3	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	4540	113 & 145	3	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	2270	113 & 145	3	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	2270	113 & 145	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	4540	68 & 113	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1130	113	3	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	1550	119 & 145	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	790	113 & 145	3	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	2270	113	3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	2270	77 & 113	3	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	450	113	3	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	450	113	3	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	790	113 & 145	3	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	2270	113	3	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF	113	3	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	3100	113	3	
12.3	Vinaigres	4540	113	3	
12.4	Moutardes	540	119	3	
12.5	Potages et bouillons	250	113 & 138	3	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1550	113 & 145	3	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1020	113	3	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1020	113	3	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	1130	113	3	
13.6	Compléments alimentaires	2000	113	3	

SEL D'ASPARTAME-ACESULFAME

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.2.2	Jus de légumes	1360	113	3	
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	3100	113	3	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	3100	113	3	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	930	119 & 145	3	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1360	113	3	
14.2.1	Bière et boissons maltées	790	113 & 138	3	
14.2.2	Cidre et poiré	790	113	3	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1080	113	3	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	930	119	3	
15.0	Amuse-gueules salés	770	113 & 144	3	

SELS D'ACIDE OLÉIQUE AVEC CALCIUM, POTASSIUM ET SODIUM

Sels d'acide oléique avec calcium, potassium et sodium, SIN: 470(ii)

Fonction: antiagglomérant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	

SELS D'ACIDE OLÉIQUE AVEC CALCIUM,

Fonction: antiagglomérant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

SELS D'ACIDES MYRISTIQUE, PALMITIQUE ET STÉARIQUE AVEC AMMONIAQUE, CALCIUM, POTASSIUM ET SODIUM

Sels d'acides myristique, palmitique et stéarique avec ammoniac, calcium, potassium et sodium SIN: 470(i)

Fonction: antiagglomérant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1.2	Babeurre (nature)	BPF		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16 & 71	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16 & 71	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16 & 71	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF	71	7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16 & 71	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	71	7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16 & 71	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16 & 71	7	

SELS D'ACIDES MYRISTIQUE, PALMITIQUE ET

Fonction: antiagglomérant, émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF	71	7	
12.1.1	Sel	BPF	71	Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		7	

SELS D'AMMONIUM DE L'ACIDE PHOSPHATIDIQUE

Sels d'ammonium de l'acide phosphatidique SIN: 442

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	BPF		6	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	BPF		6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	7500		6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	BPF		6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	10000	97	6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	10000		6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	10000		6	
07.1.1	Pains et petits pains	BPF		6	

SESQUICARBONATE DE SODIUM

Sesquicarbonat de sodium

SIN: 500(iii)

SESQUICARBONATE DE SODIUM

Fonction: régulateur de l'acidité, antiagglomérant, agent levant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		7	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	BPF		Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	BPF		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	41	7	

SILICATE D'ALUMINIUM

Silicate d'aluminium

SIN: 559

Fonction: adjuvant, antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.5	Lait et crème en poudre et produits similaires (nature)	10000	6 & 174	3	
01.6.1	Fromage frais	10000	6	3	
01.6.2.1	Fromage affiné, croûte incluse	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.2.3	Fromage en poudre (pour reconstitution; par. ex., pour sauces au fromage)	10000	6 & 174	3	
01.6.4	Fromage fondu	10000	6, 174 & 177	3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	10000	6, 174 & 177	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000	6 & 174	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000	6 & 174	3	
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	BPF	3, 6 & 174	3	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	BPF	3, 6 & 174	3	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	BPF	3, 6 & 174	3	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		6	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	10000	6 & 174	3	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	10000	6 & 174	3	

SILICATE D'ALUMINIUM

Fonction: adjuvant, antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	BPF	6, 174 & 179	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF	3, 6 & 174	3	
12.1.1	Sel	10000	6	3	
12.1.2	Succédanés de sel	10000		6	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	3	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	30000	6 & 174	3	
12.5.2	Préparations pour potages et bouillons	10000	6 & 174	3	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	10000	6 & 174	3	
13.6	Compléments alimentaires	BPF	6 & 174	3	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10000	6 & 174	3	

SILICATE DE CALCIUM

Silicate de calcium

SIN: 552

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56	Adoptée	2006
12.1.1	Sel	BPF		Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000		7	

SILICATE DE MAGNÉSIUM

Silicate de magnésium

SIN: 553(i)

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56	Adoptée	2006
12.1.1	Sel	BPF		Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000		7	

SILICE AMORPHE

SILICE AMORPHE

Silice amorphe SIN: 551

Fonction: antiagglomérant, adjuvant de filtration

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	BPF		4	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15000	56	Adoptée	2006
12.1.1	Sel	BPF		Adoptée	2006
12.1.2	Succédanés de sel	10000		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	10000	65	7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	15000	2	4	

SIROP DE MALTITOL

Sirop de maltitol SIN: 965(ii)

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	50000		4	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	300000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	300000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		4	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	100000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	

SIROP DE MALTITOL

Fonction: agent de charge, émulsifiant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	BPF		4	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		4	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		4	
12.1.2	Succédanés de sel	50000		4	
12.2.1	Fines herbes et épices	50000	51	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	100000		4	

SIROP DE SORBITOL

Sirop de sorbitol

SIN: 420(ii)

Fonction: agent de charge, humectant, séquestrant, stabilisant, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	200000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	200000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	70000		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	35000		4	

SIROP DE SORBITOL

Fonction: agent de charge, humectant, séquestrant, stabilisant, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	5000		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	35000		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

SORBATES

Acide sorbique	SIN: 200	Sorbate de sodium	SIN: 201
Sorbate de potassium	SIN: 202	Sorbate de calcium	SIN: 203

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.1	Lait et babeurre (nature)	1000	42	6	
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	42	6	
01.2.1	Laits fermentés (nature)	300	42	6	

SORBATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	1000	42	6	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	200	42	6	
01.6.1	Fromage frais	3000	42	6	
01.6.2	Fromage affiné	3000	42	6	
01.6.3	Fromage de lactosérum	1000	42	Adoptée	2006
01.6.4	Fromage fondu	3000	42	6	
01.6.5	Produits similaires au fromage	3000	42	6	
01.6.6	Fromage à base de protéines lactosériques	3000	42	Adoptée	2006
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	1000	42	6	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	2000	42	6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	1000	42	6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	1000	42	6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	1000	42	6	
04.1.1	Fruits frais	1000	42	6	
04.1.2.1	Fruits surgelés	1000	42	6	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	1000	42	6	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	1000	42	6	
04.1.2.12	Fruits cuits	1200	42	6	
04.1.2.2	Fruits secs	2000	42	6	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	2000	42	6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1000	42	6	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	1000	42	6	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	1000	42	6	
04.1.2.7	Fruits confits	1000	42	6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1500	42	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	1000	42	6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	2000	42	6	

SORBATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	1000	42	6	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	2000	42	6	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	2000	42	6	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	1000	42	6	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	2000	42	6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	1500	42	6	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	1000	42	6	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	1500	42	6	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	1000	42	6	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	1500	42	6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	2000	42	6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1500	42	6	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000	42	6	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	1000	42	6	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2000	42	6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	2000	42	6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	1000	42	6	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	2000	42	6	
07.0	Produits de boulangerie	2000	42	6	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	2000	42	6	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	2000	42	6	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF	42	6	

SORBATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	42	6	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	42	6	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	42	6	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	2000	42	6	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	2000	42 & 82	6	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	42	6	
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	2000	42	6	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	5000	42	6	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	1000	42	6	
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	1000	42	6	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	1000	42	6	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1000	42	6	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	1000	42	6	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	1000	42	6	
12.3	Vinaigres	1000	42	6	
12.4	Moutardes	1500	42	6	
12.5	Potages et bouillons	1000	42	6	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	3350	42	6	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	2000	42	6	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	2000	42	6	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	2000	42	6	
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1500	42	6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	1500	42	6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	1500	42	6	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	2000	42	6	
13.6	Compléments alimentaires	2000	42	6	
14.1.2.1	Jus de fruits	1000	42, 91 & 122	Adoptée 2005	

SORBATES

Fonction: antioxydant, agent de conservation, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.2.2	Jus de légumes	1000	42	6	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	1000	42, 91, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	1000	42	6	
14.1.3.1	Nectar de fruits	1000	42, 91 & 122	Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	1000	42	6	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	1000	42, 91, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	1000	42	6	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	1000	42	6	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	1000	42	6	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	1500	42	6	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1000	42	6	
14.2.1	Bière et boissons maltées	500	42	6	
14.2.2	Cidre et poiré	1000	42	6	
14.2.3	Vins	2000	42	6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	1000	42	6	
14.2.5	Hydromel	1000	42	6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	600	42	6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	500	42	6	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	1000	42	6	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	1000	42	6	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	1000	42	6	

SORBITOL

Sorbitol

SIN: 420(i)

Fonction: agent de charge, humectant, séquestrant, stabilisant, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	

SORBITOL

Fonction: agent de charge, humectant, séquestrant, stabilisant, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	200000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	200000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	70000		4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	35000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	5000		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		4	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	35000		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

STÉARATES DE POLYOXYÉTHYLÈNE

STÉARATES DE POLYOXYÉTHYLÈNE

Stéarate de polyoxyéthylène (8) SIN: 430 Stéarate de polyoxyéthylène (40) SIN: 431

Fonction: émulsifiant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000	2	4	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	5000		7	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	4000		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	500		7	
14.2.3	Vins	BPF		7	

STÉAROYL LACTYLATES

Stéaryl de sodium lactylé SIN: 481(i) Stéaryl de calcium lactylé SIN: 482(i)

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	5000		7	
01.4.4	Produits similaires à la crème	10000	2	7	
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	2000		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	2000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	3000		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	3000		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	20000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	5000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	5000	15	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	5000		7	

STÉAROYL LACTYLATES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.7	Fruits confits	2000		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	200		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	10000		7	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	5000	76	7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	5000	2	7	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	2000		7	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	5000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	20000		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	5000		7	
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	4000		7	
06.2.1	Farines	5000		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	5000		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000		4	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	5000		4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	6000		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	7500	2	7	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	5000		7	
07.2.1	Gâteaux, biscuits et tartes (par ex., fourrés aux fruits ou à la crème)	5500		7	
07.2.2	Autres produits de boulangerie fine (tels que beignets, brioches, scones et muffins, etc.)	5000		7	
07.2.3	Préparations pour produits de boulangerie fine (par ex., gâteaux, crêpes)	8000		7	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	4000		7	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	4000		7	
10.2.1	Produits à base d'œufs liquides	500		7	
10.2.2	Produits à base d'œufs, surgelés	500		7	

STÉAROYL LACTYLATES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
10.2.3	Produits à base d'œufs, séchés et/ou figés à chaud,	5000		7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		7	
12.4	Moutardes	2500		7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	10000		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	2500		7	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	2500		7	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	2500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	2000		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	2000		7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	2000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	2000	2	7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	8000		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	8000		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	5000		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	5000		7	

SUCRALOSE (TRICHLOROGALACTOSACCHAROSE)

Sucralose (Trichlorogalactosaccharose) SIN: 955

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	161	Adoptée	2007
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	580	161	Adoptée	2008
01.4.4	Produits similaires à la crème	580	161	Adoptée	2008
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	400		3	
01.6.5	Produits similaires au fromage	500	161	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	400	161	Adoptée	2007

SUCRALOSE

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	400	161	Adoptée	2007
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	320	161	Adoptée	2007
04.1.2.1	Fruits surgelés	400	161	Adoptée	2008
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	150	161	Adoptée	2007
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	400	161	Adoptée	2007
04.1.2.12	Fruits cuits	150	161	Adoptée	2008
04.1.2.2	Fruits secs	1500	161	Adoptée	2008
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	180	144	Adoptée	2007
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	400	161	Adoptée	2007
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	400	161	Adoptée	2007
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	400	161	Adoptée	2007
04.1.2.7	Fruits confits	800	161	Adoptée	2007
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	400	161	Adoptée	2007
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	400	161	Adoptée	2007
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	150	161	Adoptée	2008
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	580	161	Adoptée	2008
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	400		Adoptée	2007
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	580	161	Adoptée	2008
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	400	161 & 169	Adoptée	2007
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	400	161	Adoptée	2007
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	580	161	Adoptée	2008

SUCRALOSE

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	150	144 & 161	Adoptée	2008
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	580	97	Adoptée	2007
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	400	97 & 161	Adoptée	2007
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	400	161 & 169	Adoptée	2007
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	800	161	Adoptée	2007
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	800	161	Adoptée	2007
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	1800	161 & 164	Adoptée	2008
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	5000	161	Adoptée	2007
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	1000	161	Adoptée	2008
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	1000	161	Adoptée	2008
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	400	161	Adoptée	2007
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	200	72	Adoptée	2007
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	650	161	Adoptée	2008
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	700	161 & 165	Adoptée	2008
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	120	144	Adoptée	2007
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	120	144	Adoptée	2007
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	400	161	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	1500	159 & 161	Adoptée	2008
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF		Adoptée	2007
12.2.1	Fines herbes et épices	400	161	Adoptée	2008
12.2.2	Assaisonnements et condiments	700	161	Adoptée	2008
12.3	Vinaigres	400	161	Adoptée	2008
12.4	Moutardes	140		Adoptée	2007
12.5	Potages et bouillons	600	161	Adoptée	2008
12.6	Sauces et produits similaires	450	127	Adoptée	2007
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	1250	161 & 169	Adoptée	2007

SUCRALOSE

Fonction: édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	400		Adoptée	2007
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	320		Adoptée	2007
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	400		Adoptée	2007
13.6	Compléments alimentaires	2400		Adoptée	2007
14.1.3.1	Nectar de fruits	300		Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	300	161	Adoptée	2007
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	300	127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	300	127 & 161	Adoptée	2007
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	300	127 & 161	Adoptée	2007
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	300	160 & 161	Adoptée	2007
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	700	161	Adoptée	2008
15.0	Amuse-gueules salés	1000	161	Adoptée	2008

SUCROESTERS D'ACIDES GRAS

Esters de saccharose d'acides gras SIN: 473

Fonction: adjuvant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	20000		7	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	10000		4	
01.4.4	Produits similaires à la crème	10000		4	
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	10000		7	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	10000		7	
01.6.4	Fromage fondu	10000		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	10000		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	10000		7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	10000		7	

SUCROESTERS D'ACIDES GRAS

Fonction: adjuvant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10000		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10000		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	5000		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	1000		4	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	1500		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	5000		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	1000		4	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	3000		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		7	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	10000		7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	20000		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	15000		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	10000		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	10000		7	
06.4	Pâtes alimentaires et nouilles et produits similaires (par exemple, papier de riz, vermicelles de riz, pâtes et nouilles de soja)	2000		4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	10000		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	10000		7	
06.7	Produits à base de riz précuits ou transformés, incluant les gâteaux de riz (de type oriental uniquement)	10000		7	
07.1	Pain et produits de boulangerie ordinaire	10000		4	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	10000		7	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	5000	15	7	

SUCROESTERS D'ACIDES GRAS

Fonction: adjuvant, émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	5000	15	7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	5000		7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	10000		4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		7	
12.5	Potages et bouillons	5000		7	
12.6	Sauces et produits similaires	10000		7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		7	
13.6	Compléments alimentaires	50000		4	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	1000		7	
14.1.4.2	Boissons non gazeuses à base d'eau aromatisée, incluant punches et boissons similaires	5000		7	
14.1.4.3	Concentrés (liquides ou solides) pour boissons à base d'eau aromatisée	10000		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	5000		7	
14.2.2	Cidre et poiré	5000		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	5000		7	
14.2.5	Hydromel	5000		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	5000		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	10000		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	10000		7	

SUCROGLYCÉRIDES

Sucroglycérides

SIN: 474

SUCROGLYCÉRIDES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	5000		6	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	20000		6	
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	10000		6	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	5000		6	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	10000		6	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	10000		6	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	10000		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	10000		3	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF		6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	5000		6	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	5000		6	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	10000		6	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	5000		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	15000		6	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	5000		6	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	10000		6	
08.2.2	Viande, volaille et gibier inclus, traitée thermiquement, en pièces entières ou en morceaux	5000	15	6	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	5000	15	6	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	5000		6	
12.5	Potages et bouillons	2000		6	
12.6	Sauces et produits similaires	10000		6	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	5000		6	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	5000		6	
13.6	Compléments alimentaires	BPF		6	

SUCROGLYCÉRIDES

Fonction: émulsifiant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	5000		6	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	1000		6	
14.2.2	Cidre et poiré	5000		6	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	5000		6	
14.2.5	Hydromel	5000		6	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	5000		6	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	5000		6	

SULFATE D'ALUMINIUM-AMMONIUM

Sulfate d'aluminium-ammonium

SIN: 523

Fonction: affermissant, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	350	6	3	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150	6	3	
04.1.2.7	Fruits confits	200	6	Adoptée	2001
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	35	6	Adoptée	2003
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500	6	3	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	6	Adoptée	2001
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500	6	3	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	500	6	3	
06.2.2	Amidons	BPF	6 & 26	6	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	470	6	3	

SULFATE D'ALUMINIUM-AMMONIUM

Fonction: affermissant, agent levant, stabilisant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	10000	29	3	
07.1.3	Autres produits de boulangerie ordinaires (tels que bagels, pita, muffins anglais, etc.)	10000	29	3	
07.1.4	Produits apparentés au pain, incluant farces à base de pain et chapelures	10000	29	3	
07.1.5	Pains et petits pains au lait cuits à la vapeur	10000	29	3	
07.1.6	Préparations pour pain et produits de boulangerie ordinaire	10000	6	3	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	10000	29	3	
08.3.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée et traitée thermiquement	5	6	3	
09.2	Poisson et produits de la pêche transformés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1500	6	3	
09.2.4	Poisson et produits de la pêche cuits et/ou frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	6	Adoptée	2001
09.3	Poisson et produits de la pêche, en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	1500	6	3	
10.2	Produits à base d'œufs	30	6	Adoptée	2001
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	380	6	Adoptée	2003
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	500	6	3	
14.1.4.1	Boissons gazeuses à base d'eau aromatisée	40	6	3	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	500	6	3	

SULFATE DE CALCIUM

Sulfate de calcium

SIN: 516

Fonction: agent de charge, régulateur de l'acidité, affermissant, agent de traitement des farines, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	BPF		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	BPF		4	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	800	58	7	
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	3500		7	

SULFATE DE CALCIUM

Fonction: agent de charge, régulateur de l'acidité, affermissant, agent de traitement des farines, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
06.2.1	Farines	BPF	57	7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	5000		7	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	2000		7	

SULFITES

Anhydride sulfureux	SIN: 220	Sulfite de sodium	SIN: 221
Sulfite de sodium hydrogène	SIN: 222	Métabisulfite de sodium	SIN: 223
Métabisulfite de potassium	SIN: 224	Sulfite de potassium	SIN: 225
Sulfite de calcium hydrogène	SIN: 227	Bisulfite de potassium	SIN: 228
Thiosulfate de sodium	SIN: 539		

Fonction: antioxydant, agent de blanchiment (autres que pour les farines), agent de conservation, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	50	44	Adoptée	2006
04.1.2.1	Fruits surgelés	500	44 & 155	Adoptée	2007
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	100	44	Adoptée	2008
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	100	44	Adoptée	2006
04.1.2.2	Fruits secs	1000	44 & 135	Adoptée	2006
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	100	44	Adoptée	2006
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	100	44	Adoptée	2008
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500	44	Adoptée	2006
04.1.2.7	Fruits confits	100	44	Adoptée	2006
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	44	Adoptée	2006
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	100	44	Adoptée	2008
04.2.1.3	Légumes frais épluchés, coupés ou émincés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50	44, 76 & 136	Adoptée	2006
04.2.2.1	Légumes surgelés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	50	44, 76, 136 & 137	Adoptée	2006
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	44 & 105	Adoptée	2006
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	100	44	Adoptée	2006

SULFITES

Fonction: antioxydant, agent de blanchiment (autres que pour les farines), agent de conservation, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	50	44	Adoptée	2006
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	500	44 & 138	Adoptée	2006
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	500	44	Adoptée	2006
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500	44	Adoptée	2006
06.2.1	Farines	200	44	Adoptée	2006
06.2.2	Amidons	50	44	Adoptée	2006
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	20	44	Adoptée	2006
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	50	44	Adoptée	2006
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	100	44	Adoptée	2006
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100	44 & 139	Adoptée	2006
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	150	44	Adoptée	2007
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	30	44	Adoptée	2007
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	150	44 & 140	Adoptée	2007
11.1.1	Sucre blanc, dextrose anhydre, monohydrate de dextrose, fructose	15	44	Adoptée	2005
11.1.2	Sucre en poudre, dextrose en poudre	15	44	Adoptée	2005
11.1.3	« Sucre blanc doux », « cassonade douce », sirop de glucose, sirop de glucose déshydraté, sucre de canne brut	20	44 & 111	Adoptée	2006
11.1.5	Sucre blanc de plantation ou d'usine	70	44	Adoptée	2005
11.2	Cassonade à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	40	44	Adoptée	2006
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	70	44	Adoptée	2007
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	40	44	Adoptée	2006
12.2.1	Fines herbes et épices	150	44	Adoptée	2006
12.2.2	Assaisonnements et condiments	200	44	Adoptée	2006

SULFITES

Fonction: antioxydant, agent de blanchiment (autres que pour les farines), agent de conservation, agent de traitement des farines

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.3	Vinaigres	100	44	Adoptée	2006
12.4	Moutardes	250	44 & 106	Adoptée	2007
12.6	Sauces et produits similaires	300	44	Adoptée	2007
14.1.2.1	Jus de fruits	50	44 & 122	Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	50	44 & 122	Adoptée	2006
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	50	44, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	50	44, 122 & 127	Adoptée	2006
14.1.3.1	Nectar de fruits	50	44 & 122	Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	50	44 & 122	Adoptée	2006
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	50	44, 122 & 127	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	50	44, 122 & 127	Adoptée	2006
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	70	44, 127 & 143	Adoptée	2006
14.2.1	Bière et boissons maltées	50	44	Adoptée	2006
14.2.2	Cidre et poiré	200	44	Adoptée	2006
14.2.3	Vins	350	44 & 103	Adoptée	2006
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200	44	Adoptée	2006
14.2.5	Hydromel	200	44	Adoptée	2006
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	200	44	Adoptée	2006
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	350	44 & 170	Adoptée	2007
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	50	44	Adoptée	2006

SULFOSUCCINATE DIOCTYLIQUE DE SODIUM

Sulfosuccinate dioctylique de disodium SIN: 480

Fonction: adjuvant, émulsifiant, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	25	19	7	
01.3.1	Lait concentré (nature)	BPF		7	

SULFOSUCCINATE DIOCTYLIQUE DE SODIUM

Fonction: adjuvant, émulsifiant, humectant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.6.1	Fromage frais	5000	20	7	
01.6.4	Fromage fondu	5000	20	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	15		7	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	4000		7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	200		7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	5000	20	7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	10		7	
14.2	Boissons alcoolisées, incluant les produits comparables à teneur faible ou nulle en alcool	10		7	

TALC

Talc SIN: 553(iii)

Fonction: antiagglomérant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.8.2	Lactosérum en poudre et produits à base de lactosérum en poudre, à l'exception des fromages de lactosérum	10000		Adoptée	2006
06.1	Graines céréalières entières, éclatées ou en flocons, incluant le riz	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	10000	51	7	

TARTRATES

L(+)-Acide tartrique SIN: 334 Tartrate monosodique SIN: 335(i)

Tartrate disodique SIN: 335(ii) Tartrate monopotassique SIN: 336(i)

Tartrate dipotassique SIN: 336(ii) Tartrate potassium-sodium SIN: 337

Fonction: régulateur de l'acidité, adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, agent de charge, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2.1	Laits fermentés (nature)	BPF	45	7	
01.6.1	Fromage frais	1500	45	4	
01.6.2	Fromage affiné	BPF	45	7	
01.6.4	Fromage fondu	34900	45	7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	BPF	45	7	

TARTRATES

Fonction: régulateur de l'acidité, adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, agent de charge, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	2000	45	7	
02.1.2	Huiles et graisses végétales	5000	45	4	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	5000	45	4	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	BPF	45	7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	5000	45	4	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	BPF	45	7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	BPF	45	7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	2000	45	7	
04.1.2.1	Fruits surgelés	BPF	45	7	
04.1.2.10	Produits à base de fruits fermentés	BPF	45	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	10000	45	7	
04.1.2.12	Fruits cuits	BPF	45	7	
04.1.2.2	Fruits secs	BPF	45	7	
04.1.2.3	Fruits conservés au vinaigre, à l'huile ou en saumure	BPF	45	7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	1300	45	7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	3000	45	7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	3000	45	7	
04.1.2.7	Fruits confits	BPF	45	7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	BPF	45	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	20000	45	4	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	15000	45	7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	10000	45	7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	BPF	45	7	

TARTRATES

Fonction: régulateur de l'acidité, adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, agent de charge, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	2000	45	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000	45	4	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	5000	45	7	
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	2000	45	7	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	5000	45	4	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	10000	45	7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	10000	45	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	20000	45	7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	30000	45	7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	8000	45	7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	6000	45	4	
06.4.1	Pâtes et nouilles fraîches et produits similaires	BPF	45	7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	7500	45	4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	2860	45	7	
07.0	Produits de boulangerie	10000	45	7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	BPF	45	7	
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	45	4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	2000	45	7	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	BPF	45	7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	7500	45	7	
12.4	Moutardes	5000	45	7	
12.5	Potages et bouillons	5000	45	7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	2860	45	7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	5000	45	7	

TARTRATES

Fonction: régulateur de l'acidité, adjuvant, antiagglomérant, antioxydant, agent de charge, émulsifiant, agent de traitement des farines, humectant, agent de conservation, agent levant, séquestrant, stabilisant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	BPF	45	7	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	200	45	4	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	5000	45	7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	BPF	45	4	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	BPF	45	4	
13.6	Compléments alimentaires	BPF	45	4	
14.1.2.1	Jus de fruits	4000	45, 128 & 129	Adoptée	2005
14.1.2.2	Jus de légumes	4000	45	7	
14.1.2.3	Concentrés pour jus de fruits	4000	45, 127, 128 & 129	Adoptée	2005
14.1.2.4	Concentrés pour jus de légumes	4000	45	7	
14.1.3.1	Nectar de fruits	4000	45 & 128	Adoptée	2005
14.1.3.2	Nectar de légumes	1600	45	7	
14.1.3.3	Concentrés pour nectar de fruits	4000	45, 127 & 128	Adoptée	2005
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	1600	45	7	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	5000	45	7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	2000	45	7	
14.2.2	Cidre et poiré	2000	45	7	
14.2.3.1	Vins non pétillants	9000	45	7	
14.2.3.2	Vins mousseux et pétillants	4000	45	4	
14.2.3.3	Vins mutés, vins de liqueur et vins doux naturels	4000	45	4	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	BPF	45	7	
14.2.5	Hydromel	BPF	45	7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	3000	45	7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	3000	45	7	
15.0	Amuse-gueules salés	2000	45	4	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	600	2 & 45	7	

TARTRAZINE

Tartrazine

SIN: 102

TARTRAZINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	300	52	7	
01.3.2	Succédanés de lait en poudre pour boissons chaudes	300		7	
01.6.1	Fromage frais	300	3	4	
01.6.2.2	Croûte de fromage affiné	100		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	300	3	4	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	300		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	300		4	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	300		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	300		7	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	500	4 & 16	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	300		7	
04.1.2.2	Fruits secs	200		7	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		7	
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	500		7	
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	500		7	
04.1.2.7	Fruits confits	300		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	500	182	7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	300		7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	500	4 & 16	7	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	300		7	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	500		7	
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
04.2.2.6	Pulpes et préparations à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines autres que ceux de la catégorie 04.2.2.5 (par exemple, desserts et sauces à base de légumes, légumes confits)	200	92	7	

TARTRAZINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	500		4	
05.1	Produits cacaotés et à base de chocolat, y compris les produits d'imitation et succédanés de chocolat	300	183	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	300		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	300		7	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	300	153	7	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	300		7	
07.0	Produits de boulangerie	300		7	
08.0	Viande et produits carnés, volaille et gibier inclus	500	4 & 16	7	
09.1.1	Poisson frais	300	4, 16 & 50	7	
09.1.2	Mollusques, crustacés et échinodermes frais	500	4 & 16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	500		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	250		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500	22	7	
09.3.1	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, marinés et/ou en gelée	500	16	7	
09.3.2	Poisson et produits de la pêche, incluant mollusques, crustacés et échinodermes, au vinaigre et/ou en saumure	500	16	7	
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	500		7	
09.3.4	Poisson et produits de la pêche en semi-conserve, incluant mollusques, crustacés et échinodermes (comme la pâte de poisson, par exemple), autres que les produits des catégories 09.3.1 à 09.3.3	500		7	

TARTRAZINE

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	500		7	
10.1	Œufs frais	500	4	4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	300		7	
11.3	Solutions et sirops de sucre, aussi (partiellement) invertis, incluant les mélasses, à l'exception des produits de la catégorie 11.1.3	300		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	300		7	
11.6	Édulcorants de table, y compris ceux contenant des édulcorants intenses	300		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	300		7	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		7	
12.4	Moutardes	300		7	
12.5	Potages et bouillons	300		7	
12.6	Sauces et produits similaires	500		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		7	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		7	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	300		7	
13.6	Compléments alimentaires	300		7	
14.1.2.2	Jus de légumes	500		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	300		7	
14.2.1	Bière et boissons maltées	500		4	
14.2.2	Cidre et poiré	200		7	
14.2.4	Vins (produit à l'aide d'autres fruits que le raisin)	200		7	
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	300		7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	200		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	300		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	100		7	
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	500		7	

THAUMATINE

THAUMATINE

Thaumatine SIN: 957

Fonction: exaltateur d'arôme, édulcorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	BPF		4	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	BPF		4	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	500		7	
12.1.2	Succédanés de sel	400	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		4	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	BPF		4	

THIODIPROPIONATES

Acide thiodipropionique SIN: 388 Thiodipropionate de dilauryle SIN: 389

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.1.2	Huiles et graisses végétales	200	46	Adoptée	2006
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	200	46	Adoptée	2006
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	200	46	Adoptée	1999
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	200	15 & 46	Adoptée	1999
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000	15 & 46	Adoptée	1999
15.0	Amuse-gueules salés	200	46	Adoptée	1999

TOCOPHÉROLS

d-alpha-Tocophérol SIN: 307a Concentré tocophérol, mélangé SIN: 307b

dl-alpha-Tocophérol SIN: 307c

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1	Lait et boissons lactées	200		7	

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	200		7	
01.3	Lait concentré et produits similaires (nature)	200		7	
01.4	Crème (nature) et produits similaires	200		7	
01.5.1	Lait et crème en poudre (nature)	5000		7	
01.5.2	Produits similaires au lait et à la crème en poudre	200		7	
01.6.1	Fromage frais	200		7	
01.6.2	Fromage affiné	200		7	
01.6.4	Fromage fondu	200		7	
01.6.5	Produits similaires au fromage	200		7	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	500		7	
01.8.1	Lactosérum liquide et produits à base de lactosérum liquide, à l'exception des fromages de lactosérum	200		7	
02.1.1	Huile de beurre, matière grasse laitière anhydre, ghee	500	171	Adoptée	2006
02.1.2	Huiles et graisses végétales	300		7	
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	300		7	
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	500		7	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	200		7	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	200		7	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	500	15	7	
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	150		7	
04.1.2.2	Fruits secs	200		7	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	150		7	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		7	
04.2.2.2	Légumes séchés (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	200		7	
04.2.2.5	Purées et produits à tartiner à base de légumes (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), d'algues marines, de fruits à coque et de graines (comme le beurre de cacahuètes)	25		7	
04.2.2.8	Légumes cuits ou frits (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		7	
05.1.1	Préparations à base de cacao (poudres) et pâte/tourteau de cacao	500	15	7	

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
05.1.2	Préparations à base de cacao (sirops)	500	15	7	
05.1.3	Pâtes à tartiner à base de cacao, garnitures de pâtisserie incluses	500	15	7	
05.1.4	Autres produits à base de cacao et de chocolat	750	15	7	
05.1.5	Produits d'imitation du chocolat et succédanés de chocolat	500	15	7	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	500	15	7	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	1500		7	
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	500	15	7	
06.2	Farines et amidons (incluant le soja en poudre)	600		7	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	85		7	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	2000		4	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	200		4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	150		7	
06.6	Pâtes à frire (par ex., pour panure et enrobage de poisson ou de volaille)	5		7	
07.0	Produits de boulangerie	200		7	
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	300	15	7	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	3000		7	
08.3	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, finement hachée	3000		7	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	5000		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	15	7	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	150		7	
12.2	Fines herbes, épices, assaisonnements et condiments (par exemple, assaisonnements pour nouilles instantanées)	1000		7	
12.4	Moutardes	200		7	
12.5	Potages et bouillons	200		7	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	600		7	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	600		7	
12.6.3	Préparations pour sauces et sauces au jus de viande	300		7	
12.6.4	Sauces claires (par exemple, sauces de poisson)	300		7	

Fonction: antioxydant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
12.7	Salades (par ex., salades de pâtes, salades de pommes de terre) et pâtes à tartiner pour sandwich (à l'exception des pâtes à tartiner à base de cacao et de noisettes des catégories 04.2.2.5 et 05.1.3)	200		7	
12.8	Levure et produits similaires	200		7	
13.1.1	Préparations pour nourrissons	10	72	7	
13.1.2	Préparations de suite	30	72	7	
13.1.3	Préparations pour nourrissons destinées à des usages médicaux particuliers	10	72	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	1000		7	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	BPF		4	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	BPF		4	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	BPF		4	
13.6	Compléments alimentaires	150		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	1000	15	7	
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	150		7	
15.1	Amuse-gueules à base de pommes de terre, de céréales, de farine ou d'amidon (extraits de racines et de tubercules, de légumes secs et de légumineuses)	200		7	
15.2	Fruits à coque transformés, incluant les fruits à coque enrobés et les mélanges de fruits à coque (avec, par exemple, des fruits secs)	1500		7	

VERT SOLIDE FCF

Vert solide FCF

SIN: 143

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	100	52	Adoptée	2008
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	100	2	Adoptée	1999
02.1.3	Saindoux, suif, huiles de poisson et autres graisses animales	BPF		Adoptée	1999
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	100		6	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	100		Adoptée	1999

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
04.1.2.11	Garnitures à base de fruits utilisées en pâtisserie	100		6	
04.1.2.4	Fruits en conserve ou en bocal (pasteurisés)	200		Adoptée	1999
04.1.2.5	Confitures, gelées et marmelades	400		Adoptée	1999
04.1.2.6	Pâtes à tartiner à base de fruits (par ex., « chutney ») excluant les produits de la catégorie 04.1.2.5	100		6	
04.1.2.7	Fruits confits	100		6	
04.1.2.8	Préparations à base de fruits, incluant pulpes, coulis, nappages à base de fruits et lait de coco	100	182	6	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	100		6	
04.2.2.3	Légumes conservés au vinaigre, à l'huile, en saumure ou à la sauce de soja (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire), algues marines	300		Adoptée	1999
04.2.2.4	Légumes en conserve ou en bocal (pasteurisés) ou en conserve souple (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera) et algues marines	200		Adoptée	1999
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	300		3	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	100		6	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	300		Adoptée	1999
05.4	Décorations (pour boulangerie fine), nappages (autres que ceux à base de fruits) et sauces sucrées	100		6	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	100		6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	100	153	6	
06.4.3	Pâtes et nouilles précuites et produits similaires	290	153	3	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	100		6	
07.0	Produits de boulangerie	100		6	
07.1.1	Pains et petits pains	100		Adoptée	1999
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épicés)	100		Adoptée	1999
08.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus	1000	3, 4 & 16	3	
08.2	Viande, volaille et gibier inclus, transformée, en pièces entières ou en morceaux	1000	3 & 4	3	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	1000	3 & 4	3	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	100		Adoptée	1999
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		Adoptée	1999

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
09.3.3	Succédanés de saumon, de caviar et d'autres produits à base d'œufs de poisson	100		Adoptée	1999
09.4	Poisson et produits de la pêche en conserve, incluant les produits fermentés ou en boîte, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	100		6	
10.1	Œufs frais	BPF	4	Adoptée	1999
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	100		6	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	100		6	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	100		6	
13.6	Compléments alimentaires	BPF		6	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		Adoptée	1999
14.2.6	Spiritueux contenant plus de 15 pour cent d'alcool	100		Adoptée	1999
14.2.7	Boissons alcoolisées aromatisées (par ex. boissons rafraîchissantes dérivées de bière, de vin et de spiritueux, rafraîchissements à faible teneur en alcool)	100		Adoptée	1999

XYLITOL

Xylitol

SIN: 967

Fonction: agent de charge, émulsifiant, humectant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	30000		7	
01.2.1.2	Laits fermentés (nature), traités thermiquement après fermentation	BPF		7	
01.2.2	Laits emprésurés (nature)	BPF		7	
01.4.1	Crème pasteurisée (nature)	30000		4	
01.4.2	Crèmes stérilisées et UHT, crèmes à fouetter ou fouettées et crèmes à teneur réduite en matière grasse (nature)	30000		4	
04.1.1.2	Fruits frais traités en surface	BPF	16	7	
04.2.1.2	Légumes frais traités en surface (incluant champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses et aloé vera), algues marines, fruits à coque et graines	BPF	16	7	
04.2.2.7	Produits à base de légumes fermentés (y compris champignons, racines et tubercules, légumes secs et légumineuses, aloès ordinaire) et d'algues marines, à l'exclusion des produits à base de soja fermenté des catégories 06.8.6, 06.8.7, 12.9.1, 12.9.2.1 et 12.9.2.3	10000		4	
06.4.2	Pâtes et nouilles sèches et produits similaires	BPF		7	
08.1.1	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, en pièces entières ou en morceaux	BPF	16	7	

Fonction: agent de charge, émulsifiant, humectant, stabilisant, édulcorant, épaississant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
08.1.2	Viande fraîche, volaille et gibier inclus, finement hachée	BPF		7	
09.1	Poisson et produits de la pêche frais, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.1	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
09.2.2	Poisson, filets de poissons et produits de la pêche panés et surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.3	Produits de la pêche hachés et en sauce surgelés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.4.1	Poisson et produits de la pêche cuits	BPF		7	
09.2.4.2	Mollusques et crustacés et échinodermes cuits	BPF		7	
09.2.4.3	Poisson et produits de la pêche frits, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF	16	7	
09.2.5	Poisson et produits de la pêche, fumés, séchés, fermentés et/ou salés, incluant mollusques, crustacés et échinodermes	BPF		7	
11.4	Autres sucres et sirops (par ex., xylose, sirop d'érable, nappages à base de sucre)	BPF		7	
12.1.2	Succédanés de sel	BPF		7	
12.2.1	Fines herbes et épices	BPF	51	7	
13.2	Aliments complémentaires pour nourrissons et enfants en bas âge	BPF		7	
14.1.5	Café et succédanés de café, thé, infusions et autres boissons chaudes à base de céréales et de grains, à l'exception du cacao	30000		4	

ZEAXANTHIN (SYNTHÉTIQUE)

Zeaxanthin (synthétique)

SIN: 161h(i)

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
01.1.2	Boissons lactées, aromatisées et/ou fermentées (par ex. lait chocolaté, cacao, lait de poule, yaourt à boire, boissons à base de lactosérum)	100	52	4	
01.2	Produits laitiers fermentés et emprésurés (nature), à l'exception des produits de la catégorie 01.1.2 (boissons lactées)	100		4	
01.6.1	Fromage frais	100		4	
01.6.2	Fromage affiné	100		4	
01.6.4	Fromage fondu	100		4	
01.6.5	Produits similaires au fromage	100		4	
01.7	Desserts lactés (par ex., crème-desserts, yaourts aux fruits ou aromatisés)	150		4	

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
02.2.2	Matières grasses tartinables, matières grasses laitières tartinables et mélanges tartinables	100		4	
02.3	Émulsions grasses essentiellement de type huile-dans-l'eau, incluant les produits mélangés et/ou aromatisés à base d'émulsions grasses	50		4	
02.4	Desserts à base de matière grasse (à l'exception des desserts lactés de la catégorie 01.7)	150		4	
03.0	Glaces de consommation (incluant les sorbets)	150		4	
04.1.2.7	Fruits confits	200		4	
04.1.2.9	Desserts à base de fruits, incluant les desserts à base d'eau aromatisée aux fruits	150		4	
05.2	Confiseries, autres que celles mentionnées aux catégories 05.1, 05.3 et 05.4, incluant confiseries dures et tendres, nougats, etc.	300		4	
05.3	Gomme à mâcher (chewing-gum)	100		4	
06.3	Céréales pour petit déjeuner, incluant les flocons d'avoine	100		4	
06.5	Desserts à base de céréales et d'amidon (par ex., gâteaux de riz, gâteaux de tapioca)	100		4	
07.1.2	Crackers (à l'exception des crackers sucrés)	50		4	
07.2	Produits et préparations de boulangerie fine (sucrés, salés, épécés)	100		4	
08.4	Boyaux comestibles (par exemple, pour saucisses)	BPF		4	
10.2	Produits à base d'œufs	100		4	
10.4	Desserts à base d'œufs (par ex., crème anglaise).	100		4	
12.2.2	Assaisonnements et condiments	500		4	
12.5	Potages et bouillons	50		4	
12.6.1	Sauces émulsifiées (par ex., mayonnaise, sauces pour salades)	50		4	
12.6.2	Sauces non émulsifiées (par ex., ketchup, sauce au fromage, sauce à la crème, sauce brune)	50		4	
13.3	Aliments diététiques destinés à des usages médicaux particuliers (à l'exception des produits de la catégorie 13.1)	50		4	
13.4	Aliments diététiques pour régimes amaigrissants	50		4	
13.5	Aliments diététiques (comme par exemple les aliments complémentaires à usage diététique) autres que les produits des catégories 13.1 à 13.4 et 13.6	100		4	
13.6	Compléments alimentaires	300		4	
14.1.3.2	Nectar de légumes	100		4	
14.1.3.4	Concentrés pour nectar de légumes	100		4	
14.1.4	Boissons à base d'eau aromatisée, incluant les boissons pour sportifs et les boissons « énergétiques » ou « électrolytes », et les boissons concentrées	100		4	
15.0	Amuse-gueules salés	100		4	

Fonction: colorant

No. de Cat.	Catégorie d'aliment	Limite maximale	Notes	Étape	Année
16.0	Aliments composés - aliments n'entrant pas dans les catégories 01 à 15.	100		4	

Notes à la Norme générale pour les additifs alimentaires

- Note 1 En tant qu'acide adipique.
- Note 2 À base d'extrait sec, du poids sec, de la préparation sèche ou du concentré.
- Note 3 Traitement de surface.
- Note 4 À des fins de décoration, d'échantillonnage, de marquage du produit.
- Note 5 Utilisé dans les matières premières servant à la fabrication du produit fini.
- Note 6 En tant qu'aluminium.
- Note 7 Concentration ne s'appliquant pas au produit alimentaire fini.
- Note 8 En tant que bixine.
- Note 9 En tant que bixine ou norbixine.
- Note 10 En tant que stéarate d'ascorbyle.
- Note 11 À base de farine.
- Note 12 Transfert à partir de substances aromatisantes.
- Note 13 En tant qu'acide benzoïque.
- Note 14 Uniquement pour utilisation dans les préparations liquides contenant des protéines hydrolysées
- Note 15 À base de matière grasse ou d'huile.
- Note 16 Utilisation dans les glaçages, enrobages ou décorations des fruits, des légumes, de la viande ou du poisson.
- Note 17 En tant qu'acide cyclamique.
- Note 18 Niveau d'adjonction : résidus non détectés dans les aliments prêts à consommer.
- Note 19 Utilisé dans la graisse de cacao ; niveau d'utilisation sur une base d'aliments prêts à consommer.
- Note 20 Basé sur la quantité totale de stabilisants, d'épaississants et/ou de gommes.
- Note 21 En tant qu'acide éthylène-diamine-tétracétique-calcio-disodique.
- Note 22 Utilisation dans les poissons préparés et fumés.
- Note 23 En tant que fer.
- Note 24 En tant que ferrocyanure de sodium anhydre.
- Note 25 En tant qu'acide formique.
- Note 26 Utilisation dans la levure chimique uniquement.
- Note 27 En tant qu'acide para-hydroxybenzoïque.
- Note 28 Conversion de la DJA : si une préparation typique contient 0,025 µg/U, la DJA de 33 000 U/kg du poids corporel devient : $[(33\ 000\ \text{U/kg du poids corporel}) \times (0,025\ \mu\text{g/U}) \times (1\ \text{mg}/1000\ \mu\text{g})] = 0,825\ \text{mg/kg du poids corporel}$.
- Note 29 Base de calcul non spécifiée.
- Note 30 En tant qu'ion nitrate résiduel.
- Note 31 De la purée utilisée.
- Note 32 En tant qu'ion dioxyde d'azote résiduel.
- Note 33 En tant que phosphore.
- Note 34 Sur une base anhydre.
- Note 35 Utilisation dans les jus troubles uniquement.
- Note 36 Niveau résiduel.
- Note 37 Comme poids des matières sèches de lait écrémé.
- Note 38 Concentration dans les préparations écrémées.
- Note 39 Seulement lorsque le produit contient du beurre ou d'autres matières grasses et huiles.
- Note 40 SIN 451i (triphosphate pentasodique) uniquement, pour améliorer l'efficacité des benzoates et des sorbates.
- Note 41 Utilisation dans la panure ou les pâtes d'enrobage à frire uniquement.
- Note 42 En tant qu'acide sorbique.
- Note 43 En tant qu'étain.
- Note 44 En tant que SO₂ résiduel.
- Note 45 En tant qu'acide tartrique.
- Note 46 En tant qu'acide thiodipropionique.

- Note 47 Au poids du jaune d'œuf, sur une base sèche.
- Note 48 Pour les olives uniquement.
- Note 49 Utilisation sur les agrumes uniquement.
- Note 50 Utilisation dans les œufs de poisson uniquement.
- Note 51 Utilisation dans les fines herbes uniquement.
- Note 52 À l'exclusion du lait chocolaté
- Note 53 Utilisation dans les pâtes d'enrobage uniquement.
- Note 54 Pour l'usage des cerises à l'alcool et cerises confites.
- Note 55 Seul ou en combinaison, dans les limites pour le sodium, le calcium et le potassium spécifiées dans la norme de produit.
- Note 56 Sous réserve qu'on ne détecte pas la présence d'amidon.
- Note 57 La BPF à respecter correspond à 1 part de peroxyde de benzoyle et à un maximum de 6 parts de l'additif en question par rapport au poids.
- Note 58 En tant que calcium.
- Note 59 Utilisation en tant que gaz de conditionnement.
- Note 60 Lorsqu'il est utilisé comme agent de carbonation, le dioxyde de carbone contenu dans le vin fini ne doit pas excéder 39,2 mg/kg.
- Note 61 Utilisation dans le poisson haché uniquement.
- Note 62 En tant que cuivre.
- Note 63 Basé sur la quantité d'ingrédients laitiers.
- Note 64 Niveau d'adjonction d'haricots secs ; 200 mg/kg dans les aliments prêts à consommer, sur une base anhydre.
- Note 65 Transfert à partir de préparations nutritives.
- Note 66 En tant que formaldéhyde. Utilisation dans le Provolone uniquement.
- Note 67 À l'exception de l'utilisation dans les blancs d'œufs liquides à 8 800 mg/kg en tant que phosphore, et dans les œufs entiers liquides à 14 700 mg/kg en tant que phosphore.
- Note 68 À utiliser dans les produits sans sucre ajouté uniquement
- Note 69 Utilisation comme agent de carbonation.
- Note 70 En tant qu'acide.
- Note 71 Sels de calcium, de potassium et de sodium uniquement.
- Note 72 Basé sur les aliments prêts à consommer.
- Note 73 À l'exception du poisson entier.
- Note 74 À l'exception du lactosérum liquide et des produits à base de lactosérum utilisés comme ingrédients dans les préparations pour nourrissons.
- Note 75 Utilisation dans le lait en poudre destiné aux machines distributrices uniquement.
- Note 76 Utilisation dans les pommes de terre uniquement.
- Note 77 Pour des utilisations nutritionnelles spéciales uniquement
- Note 78 Utilisation dans les tocinos (saucisses fraîches salées) uniquement.
- Note 79 Utilisation sur les noix uniquement.
- Note 80 Équivalent à une enduction de 2 mg/dm² pour une profondeur maximale de 5 mm.
- Note 81 Équivalent à une enduction de 1 mg/dm² pour une profondeur maximale de 5 mm
- Note 82 Utilisation dans les crevettes ; 6 000 mg/kg pour les espèces Crangon crangon et Crangon vulgaris.
- Note 83 L(+)- forme seulement
- Note 84 Pour les enfants âgés de plus d'un an uniquement.
- Note 85 Dose d'emploi dans les enveloppes de saucisses; le résidu dans une saucisse préparée avec ces enveloppes ne doit pas dépasser 100 mg/kg.
- Note 86 Utilisation uniquement dans les nappages à dessert fouettés, autres que la crème.
- Note 87 Niveau de traitement.
- Note 88 Transfert à partir de l'ingrédient.
- Note 89 À l'exception de l'utilisation dans le triangle séché (Konbu) à 150 mg/kg.
- Note 90 Utilisation dans les mélanges lait-saccharose dans le produit fini.
- Note 91 Benzoates et sorbates, seuls ou en combinaison.
- Note 92 À l'exclusion des sauces à base de tomate
- Note 93 À l'exception du vin naturel produit à partir de raisin Vitis vinifera.

- Note 94 Utilisation dans les loganizas (saucisses fraîches non fumées) uniquement.
- Note 95 Utilisation dans le surimi et les produits à base d'œufs de poisson uniquement.
- Note 96 Sur la base d'un poids secs d'édulcorant de haute intensité
- Note 97 Dans le produit fini/cacao final et produits à base de chocolat.
- Note 98 Pour le contrôle des poussières.
- Note 99 Utilisation dans les filets de poisson et le poisson hâché uniquement.
- Note 100 Utilisation comme agent dispersant dans l'essence d'aneth utilisée dans les aliments finis.
- Note 101 Limite d'utilisation unique ne doit pas dépasser 15 000 mg/kg en combinaison.
- Note 102 Utilisation dans les émulsions grasses, uniquement en boulangerie.
- Note 103 À l'exception de l'utilisation dans les vins blancs spéciaux à 400 mg/kg.
- Note 104 Résidus maximaux de 5 000 mg/kg dans le pain et les produits de boulangerie au levain.
- Note 105 À l'exception de l'utilisation dans les lamelles de courge séchées (Kampyo) à 5 000 mg/kg.
- Note 106 À l'exception de l'utilisation dans la moutarde de Dijon à 500 mg/kg.
- Note 107 Sauf pour l'utilisation du ferrocyanure de sodium (SIN 535) dans le sel dendritique de qualité alimentaire à 29 mg/kg comme ferrocyanure de sodium anhydre
- Note 108 Utilisation pour les grains de café uniquement.
- Note 109 Niveau d'utilisation signalé à $25 \text{ lbs}/1\,000 \text{ gal} \times (0.45 \text{ kg/lb}) \times (1 \text{ gal}/3.75 \text{ L}) \times (1 \text{ L}/\text{kg}) \times (10\text{E}6 \text{ mg/kg}) = 3\,000 \text{ mg/kg}$.
- Note 110 Utilisation dans les pommes de terre frites surgelées uniquement.
- Note 111 Excluant le sirop de glucose sec utilise dans la fabrication de la confiserie de sucre à 150 mg/kg et sirop de glucose utilise dans la fabrication de confiserie de sucre à 400 mg/kg.
- Note 112 Utilisation dans le fromage finement râpé uniquement.
- Note 113 Niveau d'utilisation enregistré comme équivalents de l'acesulfame de potassium
- Note 114 Excluant le cacao en poudre.
- Note 115 Utilisation dans le jus d'ananas uniquement.
- Note 116 Utilisation dans les pâtes uniquement.
- Note 117 À l'exception de l'utilisation dans les loganizas (saucisses fraîches non fumées) à 1 000 mg/kg.
- Note 118 À l'exception de l'utilisation dans les tocinos (saucisses fraîches salées) à 1 000 mg/kg.
- Note 119 Niveau d'utilisation enregistré comme équivalents de l'aspartame
- Note 120 À l'exception de l'utilisation dans le caviar à 2 500 mg/kg.
- Note 121 Excluant les produits à base de poisson fermenté à 1 000 mg/kg.
- Note 122 Selon la législation nationale en vigueur dans le pays importateur.
- Note 123 1000 mg/kg pour les boissons dont le pH est supérieur à 3.5.
- Note 124 Uniquement pour les produits contenant moins de 7% d'alcool éthylique.
- Note 125 Utilisation comme agent de démoulage pour les mélanges à base d'huile végétale en moules à cuire.
- Note 126 Pour le démoulage de la pâte lors de la séparation ou de la cuisson uniquement.
- Note 127 Comme servi au consommateur.
- Note 128 SIN 337 (acide tartrique) uniquement.
- Note 129 Utilisation comme régulateur d'acidité dans le jus de raisin.
- Note 130 Seuls ou en combinaison: butylhydroxyanisol (INS 320), butylhydroxytoluène (INS 321), butylhydroquinone tertiaire (INS 319), et gallate de propyle (INS 310)
- Note 131 Comme résultat de l'utilisation comme excipient
- Note 132 Sauf pour une utilisation à 130 mg/kg (extrait sec) dans les boissons semi-congelées
- Note 133 Toute combinaison de butylhydroxyanisol (SIN 320), butylhydroxytoluène (SIN 321), et gallate de propyle (SIN 310) à 200 mg/kg, sans toutefois dépasser les limites individuelles d'utilisation
- Note 134 À l'exception de l'utilisation dans les entremets à base de céréales à 500 mg/kg.
- Note 135 Sauf pour utilisation dans les abricots secs à 2 000 mg/kg, les raisins secs blanchis à 1 500 mg/kg, et la noix de coco déshydratée à 50 mg/kg.
- Note 136 Pour utilisation dans les légumes blancs uniquement
- Note 137 Sauf pour utilisation dans les avocats congelés à 300 mg/kg
- Note 138 Pour utilisation dans les produits à teneur énergétique réduite uniquement
- Note 139 Pour utilisation dans les mollusques, crustacés et échinodermes uniquement
- Note 140 Sauf pour utilisation dans les abalones en boîte à 1 000 mg/kg.

- Note 141 Pour utilisation sans le chocolat blanc uniquement
- Note 142 À l'exclusion du café et du thé
- Note 143 Pour utilisation dans les boissons à base de jus de fruit et dans le "dry ginger ale" uniquement
- Note 144 Pour utilisation dans les produits aigres-doux uniquement
- Note 145 Produits à valeur énergétique réduite ou sans adjonction de sucre
- Note 146 Niveau d'utilisation pour le bêta-carotène (synthétique) (SIN 160ai); 35 mg/kg pour bêta-apo-8-carotène (SIN 160e) et bêta-apo-8'-acide caroténique, ester de méthyle ou éthyle (SIN 160f).
- Note 147 À l'exclusion des poudres de lactosérum destinées aux aliments pour nourrissons
- Note 148 Pour utilisation dans les mini-bonbons et les bonbons menthe pour haleine fraîche à 10 000 mg/kg
- Note 149 À l'exception de l'utilisation dans les œufs de poisson à 100 mg/kg.
- Note 150 Niveau d'utilisation pour les préparations à base de soja; 25 000 mg/kg pour les protéines hydrolysées et/ou les préparations à base d'acides aminés
- Note 151 Niveau d'utilisation pour les préparations à base de soja; 1 000 mg/kg pour les protéines hydrolysées et/ou les préparations à base d'acides aminés
- Note 152 Pour la friture uniquement
- Note 153 Pour utilisation dans les nouilles instantanées uniquement.
- Note 154 Pour utilisation dans le lait de noix de coco uniquement.
- Note 155 Pour utilisation dans les pommes congelées en tranche.
- Note 156 Pour utilisation dans les micro-édulcorants et les menthes rafraîchissantes pour l'haleine à 2 500 mg/kg.
- Note 157 Pour utilisation dans les micro-édulcorants et les menthes rafraîchissantes pour l'haleine à 2 000 mg/kg.
- Note 158 Pour utilisation dans les micro-édulcorants et les menthes rafraîchissantes pour l'haleine à 1 000 mg/kg.
- Note 159 Pour utilisation dans sirop de crêpe et d'érable.
- Note 160 Pour utilisation dans les produits prêts à être consommés et pré-mélangés pour les produits prêts à être consommés uniquement.
- Note 161 Soumis à la législation nationale du pays importateur visé, en particulier, en cohérence avec la section 3.2 du préambule
- Note 162 Pour utilisation dans les produits déshydratés et les produits de type salami uniquement.
- Note 163 Pour utilisation dans les micro-édulcorants et les menthes rafraîchissantes pour l'haleine à 3 000 mg/kg.
- Note 164 Pour utilisation dans les micro-édulcorants et les menthes rafraîchissantes pour l'haleine à 30 000 mg/kg.
- Note 165 Pour utilisation dans les produits aux fins nutritionnelles spéciales seulement.
- Note 166 Pour les pâtes à tartiner à base de lait seulement.
- Note 167 Pour les produits déshydratés uniquement.
- Note 168 Extrait de quillaia de type 1 (SIN 999(i)) seulement. La limite maximale d'utilisation est exprimée sur la base de la saponine.
- Note 169 Uniquement pour utilisation dans les matières grasses tartinables pour sandwiches.
- Note 170 Limite maximale acceptable basée sur les sulfites totaux à l'état combiné, équivalente à 70 mg/kg à l'état libre.
- Note 171 Exclut les matières grasses de lait anhydre.
- Note 172 À l'exception de l'utilisation dans les sauces à base de fruits, les nappages à base de fruits, la crème de coco, le lait de coco et les « barres aux fruits » à 50 mg/kg.
- Note 173 À l'exception de l'utilisation dans les entremets à base de céréales à 1000 mg/kg.
- Note 174 Seul ou en combinaison: aluminosilicate de sodium (SIN 554), aluminosilicate de calcium (SIN 556), et silicate d'aluminium (SIN 559).
- Note 175 À l'exception de l'utilisation dans les desserts à base de fruits de type gelée à 200 mg/kg.
- Note 176 Pour utilisation dans les sauces à base de tomates uniquement.
- Note 177 Pour utilisation dans le fromage râpé, râpé en filaments, en morceaux ou en tranches uniquement.
- Note 178 Exprimé en tant qu'acide carminique.
- Note 179 Pour utilisation dans le traitement de surface des saucisses.
- Note 180 Exprimé en tant que bêta-carotène.
- Note 181 Exprimé en tant qu'anthocyanine.

Note 182 A l'exception de l'utilisation dans le lait de coco.

Note 183 Les produits se conformant à la norme pour le chocolat et les produits à base de chocolat [CODEX STAN 87 - 1981] peuvent utiliser les colorants uniquement pour la décoration de la surface.

Note 184 Pour utilisation dans les grains de ris enrobés de nutriments seulement.

Note 185 En tant que norbixine.

Note 186 Pour utilisation dans les farines contenant des additifs uniquement.

Note 301 Concentration maximale provisoire